



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION

MEMOIRE DE MAITRISE

Option : Psychologie de la vie sociale et professionnelle

RESPONSABILITE PARENTALE DE LA SCOLARISATION
PRECOCE DANS LA CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE
D'ABOMEY – CALAVI 2

Réalisé et soutenu par :

MEGNIGBETO Kannawihen Achille Eric

Sous la direction de :

Dr AMOUSSOU-YEYE Denis
Directeur de recherche
Maître Assistant au CAMES

2016

Année académique 2015-2016

2016



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION

MEMOIRE DE MAITRISE

Option : Psychologie de la vie sociale et professionnelle

**RESPONSABILITE PARENTALE DE LA SCOLARISATION
PRECOCE DANS LA CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE
D'ABOMEY – CALAVI 2**

Réalisé et soutenu par :

MEGNIGBETO Kannawihen Achille Eric

Sous la direction de :

**Dr AMOUSSOU-YEYE Denis
Directeur de recherche
Maître Assistant au CAMES**

**D
P
S
H
2016**

Année académique 2015-2016

**D
P
S
H
2016**

AVERTISSEMENT

**L'UAC N'ENTEND NI APPROUVER NI DÉSAAPPROUVER LES
OPINIONS ÉMISES DANS CE DOCUMENT. ELLES DOIVENT
ÊTRE CONSIDÉRÉES COMME PROPRES À LEUR AUTEUR.**

Dédicace

- ✚ A ma très chère maman, Lucie KLEBO
- ✚ A mon épouse Céline HOUNTONDJI
- ✚ A mes enfants Schalom, Gracieux et Ceydak

Remerciements

Toute notre gratitude

- ★ Au Dr AMOUSSOU-YEYE Denis, Directeur de recherche et Maître Assistant au CAMES qui, malgré le bénéfice de sa retraite, a accepté conduire ce travail avec nous ;
- ★ A tous nos éminents professeurs qui ont contribué à notre formation ;
- ★ Aux honorables membres du jury qui ont accepté de sacrifier de leur temps pour apprécier ce mémoire.
- ★ A toutes les personnes si aimables qui nous ont soutenu et accompagné de diverses manières dans la réalisation de ce mémoire.

Listes des sigles et acronymes

ACE	: Agent Contractuel de l'Etat
APE	: Agent Permanent de l'Etat
APE	: Association des Parents d'Elèves
CE1	: Cour Elémentaire première année
CE2	: Cour Elémentaire deuxième année
CEP	: Certificat d'Etudes Primaires
CI	: Cours d'Initiation
CM1	: Cours Moyen première année
CM2	: Cours Moyen deuxième année
CP	: Cours Préparatoire
CP	: Conseiller Pédagogique
C/CS	: Chef de la Circonscription Scolaire
CS	: Circonscription Scolaire
DAPFP	: Division de l'Animation Pédagogique et de la Formation Professionnelle
DDEMP	: Direction Départementale des Enseignements Maternel et Primaire
DFCM	: Division des Finances, de la Comptabilité et du Matériel
DOSP	: Division de l'Organisation, des Statistiques et de la Prévision
DS-A	: Département de Sociologie-Anthropologie
DSAP	: Division du Secrétariat Administratif et du Personnel
FLASH	: Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
IGN	: Institut Géographique National
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
MEMP	: Ministère des Enseignements Maternel et Primaire
PDDSE	: Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education
RAP	: Réseau d'Animation Pédagogique
ROCARE	: Réseau Ouest et Centre Africain pour la Recherche en Education
UNESCO	: <i>United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization</i>

Liste des figures, tableaux et graphiques

Figure I : Cadre géographique de l'étude	26
Figure II : Organigramme de la CS d'Abomey-Calavi 2	27
Graphique 1 : Illustration de l'ampleur du phénomène de précocité selon le genre à l'école primaire privée n°1 pour l'ensemble de l'effectif .	34
Graphique 2 : Illustration de l'ampleur du phénomène de précocité selon le genre à l'école primaire privée n°2 pour l'ensemble de l'effectif .	36
Graphique 3 : Illustration de l'ampleur du phénomène de précocité à l'école primaire privée n°3 pour l'ensemble de l'effectif	37
Graphique 4 : Illustration de l'ampleur du phénomène de précocité à l'école primaire privée n°4 pour l'ensemble de l'effectif	38
Graphique 5a : Evolution du taux de précocité entre les cours du privé_4.....	39
Graphique 5b : Illustration de l'ampleur du phénomène de précocité à l'école primaire privée n°4 pour l'ensemble de l'effectif	39
Graphique 6 : Illustration de l'ampleur du phénomène de précocité à l'école primaire privée n°6 pour l'ensemble de l'effectif	40
Graphique 7 : Illustration de l'ampleur du phénomène de précocité au niveau de l'école primaire publique identifiée pour l'ensemble de son effectif.....	41
Graphique 8 : Illustration de la répartition des effectifs entre les cours dans l'ensemble des établissements privés de la CS Abomey-Calavi 2..	42
Graphique 9 : Illustration de la répartition des effectifs entre les cours dans les établissements publics	43
Tableau I : Echantillon	30
Tableau II: Présentation des centres de documentation, de la nature des documents et des types d'informations obtenues.....	31
Tableau III: Pourcentages des apprenants par âge, par sexe et par classe dans le privé 1	61
Tableau IV: Proportions des apprenants par sexe et par classe selon les catégories d'âge de l'école primaire privée n°1	61

Tableau V: Pourcentages des apprenants par âge, par sexe et par classe dans le privé 2	62
Tableau VI: Proportions des apprenants par sexe et par classe selon les catégories d'âge de l'école primaire privée n°2	62
Tableau VII: Pourcentages des apprenants par âge, par sexe et par classe dans le privé 3.....	63
Tableau VIII: Proportions des apprenants par sexe et par classe selon les catégories d'âge de l'école primaire privée n°3	63
Tableau IX: Pourcentages des apprenants par âge, par sexe et par classe dans le privé 4	64
Tableau X: Proportions des apprenants par sexe et par classe selon les catégories d'âge de l'école primaire privée n°4	64
Tableau XI: Proportions des apprenants par sexe et par classe selon les catégories d'âge de l'école primaire privée n°4	65
Tableau XII: Proportions des apprenants par sexe et par classe selon les catégories d'âge de l'école primaire privée n°5	65
Tableau XIII: Proportions des apprenants par sexe et par classe selon les catégories d'âge de l'école primaire privée n°6	66
Tableau XIV: Proportions des apprenants par sexe et par classe selon les catégories d'âge de l'école primaire privée n°6	66
Tableau XV: Proportions des apprenants par sexe et par classe selon les catégories d'âge de l'école primaire privée n°6	67
Tableau XVI: Proportions des apprenants par sexe et par classe selon les catégories d'âge de l'école primaire publique	67
Tableau XVII : Présentation du point de vue des enseignants sur la scolarisation précoce.....	68
Tableau XVIII : Présentation du vécu des apprenants de l'école publique en situation de scolarisation précoce	68
Tableau XIX : Présentation du vécu des apprenants des écoles privées en situation de scolarisation précoce	69

Sommaire

INTRODUCTION	11
Première Partie : Fondements théoriques	13
Chapitre I : Problématique.....	13
Chapitre II : Revue de littérature	19
Deuxième partie : Milieu d'étude et démarche méthodologique.....	26
Chapitre III : Milieu d'étude.....	26
Chapitre IV : Démarche méthodologique	28
Troisième partie : Présentation des résultats sur la scolarisation précoce..	33
Chapitre V : Scolarisation précoce dans les écoles privées et publique sélectionnées	33
Chapitre VI : Perception des acteurs de l'école sur le phénomène de scolarisation précoce	44
Chapitre VII : Analyse et discussion des résultats	46
Conclusion	56
Table des matières	73

RESUME

La scolarisation avant l'âge requis (4 ans et demi révolus) est un phénomène qui n'est pas rare dans la Circonscription scolaire d'Abomey-Calavi 2. Certains auteurs ont abordé la question qui, cependant, leur étude n'a pas encore fait écho au Bénin. C'est pourquoi la présente recherche vise à comprendre la perception des parents d'élèves, décideurs principaux de l'envoi de leurs enfants à l'école avant l'âge légal. La collecte et le traitement des données ont permis de dire que les apprenants en situation de scolarisation précoce éprouvent des difficultés d'apprentissage en mathématique, en lecture et en expression écrite, mais pas au point de les mettre en situation d'échec scolaire. Le souci des parents est de voir leurs enfants réussir tôt dans une société de plus en plus difficile. Il est noté également que la situation économique relativement favorable des parents encourage la scolarisation précoce. C'est donc un phénomène socioéconomique.

Mots clés: Abomey-Calavi, scolarisation précoce, parcours scolaire, apprenant

SUMMARY

The schooling before the required age (late 4 years and half old) is increasing in the schooling district of Abomey-Calavi 2 while research works on such a phenomenon are scarce in Benin. That is why the present research aims to understand the responsibility of the parents of pupils, main decision-makers of the consignment of their children to the school before the legal age. The collection and data process have allowed to show that children in early schooling encounter many difficulties in mathematics learning, in reading comprehension and in writing, but those difficulties are not so serious to lead to school failure. It is also noticed that early schooling is encouraged by the relatively favorable economic situation of parents.

Key words: Abomey- Calavi, early schooling, school route, learner

INTRODUCTION

L'âge officiel d'entrée au cours d'initiation (CI) au Bénin est de quatre ans et demi au moins selon la loi d'orientation de l'éducation nationale qui stipule que « cet ordre d'enseignement accueille les enfants âgés de quatre (4) ans et demi au moins ».¹ Cet âge est en rapport avec le niveau de maturité de l'enfant basé sur les connaissances en psychologie du développement de l'être humain. L'analyse des statistiques scolaires montre que le phénomène de la scolarisation précoce est bien réel au Bénin et concerne 36 % des élèves scolarisés au Cours d'Initiation avant cinq ans. Il est plus prépondérant dans les milieux urbains, en particulier à Abomey-Calavi (source : Direction Générale de la Planification : annuaire statistique 2012-2013).

Selon les discours issus des entretiens exploratoires, des parents préfèrent envoyer de plus en plus précocement leurs enfants à l'école (à partir de 3 ans), parce que plus l'enfant est jeune, moins il aura d'autres préoccupations que de s'intéresser à l'école (donc mieux il réussira).

La scolarisation précoce favorise-t-elle vraiment la réussite scolaire des enfants? Quel est son impact réel sur les performances scolaires des élèves? Quels sont les facteurs explicatifs de cette décision de certains parents ? Autant de questions auxquelles il est important de trouver des réponses. Car si le phénomène de la scolarisation précoce au CI prend de l'ampleur au détriment de la fréquentation de l'école maternelle, c'est bien parce que, soit il manque d'étude scientifique pouvant convaincre du contraire les partenaires de l'éducation au Bénin, ou soit certaines conditions socioéconomiques la favorisent.

Ce travail de recherche a pour objectif général de rechercher les liens entre les conditions sociales des parents, leur décision et la réussite scolaire et le

¹ LOI N°2005-33 DU 06 OCTOBRE 2005 Portant modification de la loi n°2003-17 du 11 novembre 2003 portant orientation de l'Education Nationale en République du Bénin, Article 24.

développement psychologique de l'enfant. Sans toutefois ignorer que toutes les fonctions psychologiques sont en interaction, nous allons surtout nous attacher au développement de la fonction cognitive dont le lien avec la réussite scolaire a été le plus nettement prouvé, étant donné que le travail scolaire est avant tout un travail intellectuel. Nous verrons par la suite l'influence des facteurs sociaux économiques des parents sur le phénomène.

En effet, avec Piaget, on sait que toute nourriture intellectuelle n'est pas bonne à n'importe quel âge et que l'enseignement, pour être fécond, doit tenir compte du niveau de maturité intellectuelle de l'enfant.

Les archives de la CS d'Abomey-Calavi 2 en 2014 montrent parmi les enfants inscrits au CI, il en existe qui sont en situation de scolarisation précoce. Le problème mérite donc une analyse profonde. Sept écoles ont été prises en compte pour cette étude. Il y a six écoles primaires privées et une école primaire publique. Les données quantitatives issues des archives de ces écoles ont été traitées et analysées. Des parents d'élèves et des enseignants ont été entendus. Le traitement et l'analyse des données ont abouti à la rédaction du mémoire. Le travail est organisé en trois parties. Le premier chapitre présente les fondements théoriques de la recherche. Le deuxième chapitre expose le milieu d'étude et la démarche méthodologique. Le troisième chapitre du document présente les résultats, l'analyse et la discussion.

Première Partie : Fondements théoriques

Chapitre I : Problématique

1. Enoncé du problème et question de recherche

La scolarisation précoce est un phénomène qui perturbe le cursus scolaire des apprenants à l'école primaire. Pour éviter cette situation, des écoles maternelles sont créées. Mais force est de constater que certains parents inscrivent au CI les enfants qui n'ont pas encore 4 ans et demi révolus ou qui ont pris par la maternelle mais qui n'ont pas cet âge. Les textes officiels qui régissent le bon fonctionnement de l'école sont en train d'être bafoués par les acteurs sociaux.

Durkheim (2002 : 14) pense que « Du moment que l'éducation est une fonction essentiellement sociale, l'Etat ne peut s'en désintéresser. Au contraire, tout ce qui est éducation doit être, en quelque mesure, soumis à son action ». Selon Dubet (1998), le fonctionnement de l'école, notamment de la relation pédagogique, est considéré comme une machine à reproduire les inégalités sociales. Il n'y a pas d'égalité des chances parce que les talents et les dons sont inégalement distribués, mais parce que l'école favorise les attitudes et les dispositions, les habitus propres aux classes dirigeantes : la dissertation, l'oral, les manières de travailler et de juger sont autant de façons de sélectionner les enfants des classes favorisées et d'exclure les autres.

Les parents investissent de l'argent pour la réussite scolaire de leurs enfants. C'est pour cela que Delorme pense que l'engagement des parents pour la réussite scolaire de leurs enfants se réalise sans doute de façon originale en Afrique de l'Ouest. La participation communautaire et la conception de la famille favorisent certainement cette proximité et cet intérêt pour ce qui se passe dans l'école surtout au moment où celle-ci n'assure plus la promotion dans la fonction publique ou dans la vie active. Le moment est venu pour beaucoup de parents de chercher à mieux comprendre ce que leurs enfants apprennent

puisque ces derniers ne sont plus assurés d'un métier ou d'un salaire et qu'ils retrouvent à la charge de la communauté comme des parasites.

Pour Vieweger, si l'école primaire est incapable de résoudre ses problèmes, c'est qu'elle n'est pas remontée aux causes profondes de son échec. Lévy-Leboye (1969) estime qu'« on ne peut comprendre les besoins et le comportement des individus travaillant dans une grande entreprise sans examiner de manière approfondie les caractéristiques de l'organisation où ils exercent leurs métiers ».

Pinelli (2004, 14) s'intéresse à l'autonomie du jeune enfant et au rôle de l'adulte dans cette longue acquisition : « Conduire l'enfant vers l'autonomie, c'est tout simplement l'amener à constater qu'il est capable d'agir seul ». Or, si cela paraît simple, l'ouvrage de Pinelli témoigne au contraire de la complexité rencontrée par les enfants et les adultes. Au travers d'illustrations culturelles et d'ouvertures théoriques variées, l'auteur met l'accent sur l'importance de laisser à l'enfant le temps de devenir autonome. Quant à Boise (2006), il conclut que « les bébés qui n'auront pas eu le temps suffisant pour être des bébés ne peuvent que devenir des enfants et des adolescents vulnérables et plus ou moins fragiles ».

Dans la Circonscription Scolaire d'Abomey-Calavi 2, les données d'archives en 2014 montrent que plus de 30% des apprenants au primaire sont en situation de scolarisation précoce. 50% des apprenants qui ont entamé leur processus de scolarisation précocement ont connu de nombreux échecs.

Question de recherche

Qu'est-ce qui justifie l'engagement des parents à scolariser précocement leurs enfants ?

2. Hypothèses et objectifs

a) Hypothèses

Hypothèse générale :

La réussite scolaire et l'insertion sociale sont influencées par la précocité de la scolarisation.

Hypothèses spécifiques

- ❖ La scolarisation précoce conduit aux échecs répétés des apprenants des écoles primaires dans la Circonscription Scolaire d'Abomey-Calavi 2.
- ❖ Les difficultés en mathématique, en lecture et en expression écrite s'expliquent par la faible capacité des apprenants en situation de scolarisation précoce dans la Circonscription Scolaire d'Abomey-Calavi 2.
- ❖ Les échecs répétés ou la réussite influencent les rapports sociaux.

b) Objectifs

Objectif général :

Expliquer la responsabilité des parents dans la gestion de la scolarisation précoce des apprenants des écoles primaires dans la Circonscription Scolaire d'Abomey-Calavi 2.

Objectifs spécifiques

- ❖ Décrire le parcours scolaire des apprenants des écoles primaires dans la Circonscription Scolaire d'Abomey-Calavi 2.
- ❖ Identifier les difficultés d'apprentissage en mathématique, en lecture et en expression écrite chez les apprenants en situation de scolarisation précoce dans la Circonscription Scolaire d'Abomey-Calavi 2.
- ❖ Expliquer les conséquences la scolarisation précoce dans les relations sociale.

3. Clarification conceptuelle

- **Scolarisation précoce**

Boise (2006) plante le décor par cette question : Qu'est-ce que la scolarisation précoce ? Bien entendu, il ne s'agit pas d'apprendre à compter au fœtus dans le ventre maternel ! Encore que... Il s'agit de scolariser les enfants, tous les enfants, dès l'âge de deux ans. Il explique les différentes étapes du développement de l'enfant : la mise en place progressive des différents registres des enveloppes corporelles et psychiques, des liens primitifs et, enfin, des relations proprement dites (Chaque registre ne se substitue pas au précédent, mais s'y ajoute en le complexifiant. L'instauration de chaque registre dépend en grande partie de celle du registre précédent : c'est ainsi que le Petit Prince se trouve dans l'incapacité de créer des liens avec le pilote, faute d'avoir d'abord établi de manière suffisante ses propres enveloppes groupales).

- L'accès à une intersubjectivité secondairement stabilisée à partir de noyaux d'intersubjectivité primaire donnés d'emblée.
- L'organisation des schémas d'attachement à l'égard de la figure primaire d'attachement (généralement la mère), de la figure secondaire d'attachement (généralement le père) et, enfin, à l'égard des pairs (les autres enfants de la fratrie ou extérieurs à la famille).
- La constitution dialectique du couple identité individuelle / identité groupale, enfin avec à ce sujet tous les apports conceptuels issus des travaux de l'institut Pikler-Loczy, à Budapest.

On sent bien que toutes ces instaurations ne sont pas immédiates, qu'elles demandent du temps et que, tant que ce travail développemental initial ne s'est pas fait, il est sans doute trop tôt pour scolariser un enfant qui est encore un bébé.

Delaubier pose plusieurs questions à propos de la scolarisation précoce. Qui sont les enfants “ surdoués ” ou “ intellectuellement précoces ” ? De quels enfants est-il question ? Il est difficile de délimiter avec précision cet ensemble d'enfants et d'adolescents que l'on qualifie de “ surdoués ” ou de “ précoces ”.

D'une manière générale, ces termes sont utilisés pour désigner un enfant qui manifeste la capacité de réaliser, dans un certain nombre d'activités, des performances que ne parviennent pas à accomplir la plupart des enfants de son âge. On peut dire qu'un jeune “ surdoué ” est un enfant qui dispose, au moment de l'observation et dans les domaines considérés, d'aptitudes nettement supérieures à celles de la moyenne de sa classe d'âge. Il est évident qu'il s'agit d'un concept tout à fait relatif puisqu'il dépend

- des domaines pris en compte (un enfant n'est pas “ surdoué ” de manière uniforme dans tous les champs d'activité),
- et surtout du seuil que l'on fixera pour définir la population “ surdouée ” (10% des enfants obtenant les meilleures performances? 5% ? 2% ? 1 % ?).

On traduit souvent cette différence d'aptitudes par la notion d'avance ou de précocité : l'enfant “ précoce ” serait caractérisé par sa capacité à réaliser des performances qui sont, en moyenne, celles d'enfants plus vieux de deux, trois, voire quatre ans ou plus. Il aurait, en quelque sorte, progressé plus vite que les autres dans son développement ou dans ses apprentissages.

- **Echec scolaire**

Pour Lahire (2012 : 190) : « Ce qui sous-tend l'ensemble des manifestations de *l'échec scolaire* effectif, imitations orales, automatismes, désinvestissements vis-à-vis des pratiques scolaires, difficultés éprouvées lors des manipulations de propositions, malentendus sur la manière de construire le sens des messages (demandes, énoncés d'exercice...) scolaires, réappropriations pragmatiques des exercices grammaticaux, difficultés orthographiques, c'est la

difficulté à considérer le langage comme un objet étudiable en lui-même et pour lui-même ».

L'échec scolaire est bien constaté par l'auteur chez les élèves du cours préparatoire. Lahire (2012:78) affirme que : « C'est au Cours Préparatoire que le taux de redoublement est le plus fort à l'école primaire. C'est aussi le moment déterminant pour la suite de la scolarité, moment des premiers apprentissages scolaires de la lecture et de l'écriture ».

- **Apprentissage scolaire :**

C'est l'apprentissage qui se fait à l'école. Il existe une diversité d'approches définitives relatives au concept d'apprentissage. Par rapport aux constantes qui subsistent à travers ces approches, l'apprentissage renvoie « à la notion de changement relativement durable et celle du changement résultant prioritairement de l'expérience ».

Autrement dit, en psychologie, le terme apprentissage a un sens plus précis : il correspond à tout "changement de comportement, relativement permanent, qui découle de l'expérience" Karimou (2010). De façon générale, l'apprentissage chez un individu est perçu comme la modification de sa capacité à réaliser une tâche sous l'effet des interactions avec son milieu, son environnement.

4. Délimitation thématique

Cette recherche s'inscrit dans le champ de la psychologie de la vie sociale. Il sera surtout question d'analyser les pratiques des acteurs et principalement celles des parents au regard des normes qui régissent le fonctionnement de l'école et d'expliquer la responsabilité des parents face aux implications de la scolarisation précoce dans la vie de l'enfant.

Chapitre II : Revue de littérature

Il est nécessaire lors d'une recherche de faire le point des écrits antérieurs sur le phénomène. Dierendonck et Débora (2010) ont analysé l'« Influence de l'environnement familial et du parcours scolaire sur les performances en lecture des élèves de 15 ans au Luxembourg ». Cet article publié dans *La revue internationale de l'éducation familiale* s'est basé sur une question fondamentale. L'engagement parental scolaire exerce-t-il une influence sur les performances scolaires ?

Ces chercheurs ont distingué deux types d'engagement parental scolaire : celui réalisé à domicile et celui réalisé à l'école. Au niveau de l'investissement des parents dans le suivi scolaire à domicile, un impact différentiel a été mis en lumière à 11 ans et à 15 ans. À 11 ans, plusieurs indices d'engagement parental sont significativement liés à la performance en lecture (sentiment de compétence parentale par rapport à la supervision des devoirs à domicile, degré d'information des parents sur l'école, degré de communication parents/enfant au sujet des activités scolaires et temps consacré quotidiennement à la supervision des devoirs à domicile), ce qui pourrait constituer une piste d'action intéressante pour tenter d'influencer la réussite scolaire des enfants au travers de programmes d'intervention ou d'encadrement destinés aux parents. A 15 ans, aucun lien significatif direct ou indirect ne ressort entre les variables parentales (tant les pratiques éducatives générales que les variables d'engagement parental scolaire) d'une part et la performance des élèves au test de lecture d'autre part. Cela suggère qu'à 15 ans, l'engagement des parents dans le suivi scolaire de leur enfant n'exerce plus aucune influence sur la réussite scolaire. Alain (1954) constate que « Le milieu socioéconomique apparaît, dans l'enquête de 1944, comme le facteur principal de différenciation, dans les performances moyennes réalisées par les enfants.

D'autres éléments, la résidence urbaine ou rurale, ou la dimension de la famille notamment, interviennent comme composantes du milieu social et sont étroitement associés au facteur professionnel, de telle sorte qu'un effort était nécessaire pour tenter d'isoler les divers facteurs ». Morlaix et Suchaut (2012) ont mis l'accent sur les déterminants sociaux, scolaires et cognitifs de la réussite en première année universitaire. L'objectif principal de leur recherche est de mieux comprendre l'articulation entre les différents facteurs qui agissent sur la réussite des étudiants au terme de la première année à l'université. Une originalité de la démarche est d'intégrer aux modèles explicatifs de la réussite des indicateurs spécifiques des compétences des étudiants à leur entrée à l'université : mesures des performances académiques (niveau en compréhension de l'écrit) et des capacités cognitives. Les analyses mettent en évidence le poids très fort du passé scolaire (retard scolaire, série et mention du baccalauréat) ; le niveau en compréhension de l'écrit et les capacités cognitives ne jouent, à eux seuls, qu'un rôle limité pour expliquer les différences de réussite entre étudiants, l'essentiel de l'influence de ces variables s'étant exprimé auparavant tout au long de la scolarité. En outre, les étudiants pour lesquels le choix de la filière repose sur un projet professionnel réussissent mieux que les autres.

Par ailleurs, Pourtois et Desmet (1991) ont abordé quelques déterminants familiaux de la trajectoire scolaire et sociale dans leurs travaux. Ils proposent de privilégier quelques repères susceptibles de structurer la problématique de la trajectoire scolaire et sociale. En fait, nous avons voulu un tant soit peu dévoiler les composantes, structures et mécanismes qui sous-tendent la mobilité scolaire et sociale, celle-ci s'inscrivant dans des espaces sociaux particuliers. « Nous parlons ici de « dévoilement » car les processus et stratégies sous-jacents au phénomène sont le plus souvent peu accessibles à la conscience des acteurs... et des chercheurs, qui eux-mêmes sont inclus dans des espaces sociaux singuliers.

La problématique que ces chercheurs ont abordée ne se révèle donc pas simple. Pourtois et Desmet (1991) expliquent que la notion de réussite scolaire et sociale prendra des connotations très différentes en fonction de l'environnement social et culturel dans lequel baigne la famille.

Delorme (2002) pense que l'engagement des parents pour la réussite scolaire de leurs enfants s'est réalisé de façon originale en Afrique de l'Ouest. La participation communautaire et la conception de la famille ont certainement favorisé cette proximité. Aujourd'hui, le passage par l'école ne permettant plus de garantir un futur emploi aux enfants, la « solidarité » familiale et communautaire peut encore constituer un moteur décisif pour les réformes à venir ».

Bourdieu (1966 : 325) découvre que « Un fils de cadre supérieur a quatre-vingt fois plus de chances d'entrer à l'Université qu'un fils de salarié agricole et quarante fois plus qu'un fils d'ouvrier et ses chances sont encore deux fois supérieures à celles d'un fils de cadre moyen ». Abordant la transmission du capital culturel, Bourdieu(1966) a tout de même montré la responsabilité de l'école dans la perpétuation des inégalités sociales.

Boise (2006) expose la problématique de « La scolarisation précoce » dans *Le Journal des psychologues*. Il pose une question importante. La scolarisation dès l'âge de deux ans : une fausse bonne idée ou une vraie mauvaise idée ?

Boise (2006) s'appuie sur quelques arguments pour montrer les risques qu'on court lorsqu'on scolarise précocement les enfants.

D'abord, selon les arguments développementaux de Geneviève Haag, la troisième année de vie marque la fin du cycle qui va de la naissance jusqu'à l'acquisition du « je ». Il s'agit d'une période de différenciation et de transformation qui ne peut se faire que dans le contact émotionnel entre le bébé

et ses parents ou leurs substituts. La deuxième année permet la mise en jeu du processus d'individuation tandis que la troisième année (qui voit précisément l'avènement du « je ») se trouve surtout consacrée au processus de personnalisation. Pendant toute cette période, l'enfant pense avec son corps et avec les objets (c'est la période de l'intelligence sensori-motrice, bien décrite par J. Piaget), et G. Haag insiste, notamment, sur le fait que les premiers dessins surgissent alors mais ne s'apprennent pas.

Elle parle également d'une sorte de révolution copernicienne quant à l'identité de l'enfant, avec le fameux passage du « à moi » au « je », et elle décrit alors ce qu'elle nomme la « crise des deux ans et demi », marquée par l'agitation, une certaine instabilité avec irritabilité et agressivité envers les autres enfants et, parfois, des retards de propreté et des refus de se déshabiller. C'est seulement après cette crise développementale que l'enfant serait prêt pour l'école, une scolarisation prématurée lui faisant, sinon, courir des risques d'inhibition et de passivation. Boise (2006) s'appuie sur les arguments linguistiques d'Alain Bentolila. En complet accord avec Haag, Bentolila reprend au fond les mêmes arguments, mais en les reformulant dans son langage de linguiste. Si une insécurité linguistique s'instaure alors, il peut ensuite en résulter des difficultés dans l'apprentissage de la lecture, et cela quelle que soit la méthode utilisée. Il ne s'agit cependant en rien d'utiliser ce débat sur la scolarisation précoce pour réactiver la nostalgie des mères au foyer et pour culpabiliser les mères de leur activité professionnelle qui constitue une évidente conquête de la modernité.

Pour Boise (2006 :16), « l'idée de scolarisation précoce des enfants dès l'âge de deux ans apparaît comme une fausse bonne idée ou, surtout, comme une vraie mauvaise idée » ! Ce débat sur la scolarisation précoce comporte, à l'évidence, de réels enjeux socioculturels, dans la mesure où il reflète le fait que le travail des femmes n'est toujours pas véritablement intégré par notre société

qui se serait, sinon, donné les moyens d'offrir aux plus jeunes enfants des lieux d'accueil de qualité, permettant aux mères de travailler en toute sérénité d'esprit. Même au sein de la théorie de l'attachement, qui a d'ailleurs souvent été utilisée comme un moyen de lutter contre le travail des femmes, il y a place pour le conflit intrapsychique, puisque la possibilité d'exploration du monde dépend fondamentalement de la qualité de la « base sécurité » intériorisée par l'enfant. Il importe donc de laisser le temps à l'enfant d'établir correctement sa sécurité interne, tout en sachant que celle-ci dépend d'une fonction adulte adéquate, mais qui peut, et cela est désormais clair, être assurée par des personnes de remplacement – et pas seulement par la mère – si tant est qu'on leur donne les moyens de travailler avec de petits groupes d'enfants, et dans des conditions d'attention psychique suffisante.

Cèbe et Goigoux (1999) expliquent l'influence des pratiques d'enseignement sur les apprentissages des élèves en difficulté. Pour ce faire, il pose plusieurs hypothèses. Selon l'hypothèse d'une immaturité développementale, la loi d'orientation de 1989 obligeant à organiser l'école primaire en trois cycles afin de respecter le rythme développemental de chaque élève n'a pas surpris les enseignants de maternelle. Ils ont depuis longtemps pris conscience des différences interindividuelles importantes au sein de leur effectif dont les élèves pourtant ont sensiblement le même âge. La patience et la tolérance semblent être deux valeurs fortes de l'école maternelle et l'on ne peut qu'être séduit par ce que cela laisse entendre : il s'agit d'un lieu encore préservé, où la compétition n'est pas de mise, où l'on se refuse à exercer une « pression » excessive et trop précoce sur les apprentissages scolaires, où l'on sait encore respecter le rythme de l'enfant. Mais l'observation montre qu'à force de trop tolérer les différences, de trop savoir patienter, les enseignants adoptent bien souvent une attitude « passive et acceptante » qui les amène à ne plus solliciter les élèves les plus en difficulté pour ne pas les décourager. Ils deviennent alors

moins exigeants, donnent aux élèves moins rapides des tâches simplifiées pour « les mettre en réussite » et leur faire obtenir, à peu de frais, la gratification de la performance. Cette conception, certes humaniste et bienveillante, nous paraît préjudiciable lorsqu'on l'analyse du point de vue de l'enfant car, loin de réduire les différences d'efficacité initiale, elle concourt à les creuser.

Par ailleurs, l'hypothèse d'un déficit expérientiel privilégie la quantité d'expériences. On a également coutume d'attribuer l'échec scolaire des élèves défavorisés à un déficit d'expériences : parce que les activités dont ils bénéficient dans leur milieu d'origine ne seraient pas suffisamment diversifiées, ou parce qu'elles n'auraient que peu de rapport avec les tâches scolairement normées, ils ne pourraient pas acquérir les compétences nécessaires à la réussite scolaire. Ainsi, dans la plupart des écoles maternelles françaises, la prévention consiste à compenser le manque d'expériences supposé par une multiplication de leur quantité : à voir la profusion de matériel, de jeux et de photocopies et à observer l'emploi du temps prévu par les enseignants, on comprend très vite qu'en maternelle on ne chôme pas. Nous n'ignorons pas que le développement est particulièrement influencé par la richesse du milieu physique, richesse que l'on peut caractériser d'après la variété des stimulations et des expériences.

On sait en effet que, dans certaines conditions, les perturbations provoquées par l'environnement peuvent être un moteur puissant de l'apprentissage si elles mettent l'élève face à un conflit et l'incitent à remanier ses connaissances factuelles après avoir pris conscience de leurs contradictions ou de leurs insuffisances. Ce fait est bien connu des enseignants qui utilisent massivement la pédagogie du conflit. Mais, lorsque lesdites conditions ne sont pas remplies, le procédé peut en revanche s'avérer néfaste : c'est le cas par exemple lorsque l'élève ne dispose pas des connaissances antérieures qui lui permettraient de détecter le conflit. D'autre part, et sans minimiser le rôle de l'obstacle et de l'échec (la résistance de l'objet aux efforts d'assimilation) dans

le développement conceptuel, il semble que si on ne fait jouer que le conflit, on oublie l'essentiel du processus d'abstraction réfléchissante qui correspond à une conceptualisation de certaines propriétés de l'action efficace.

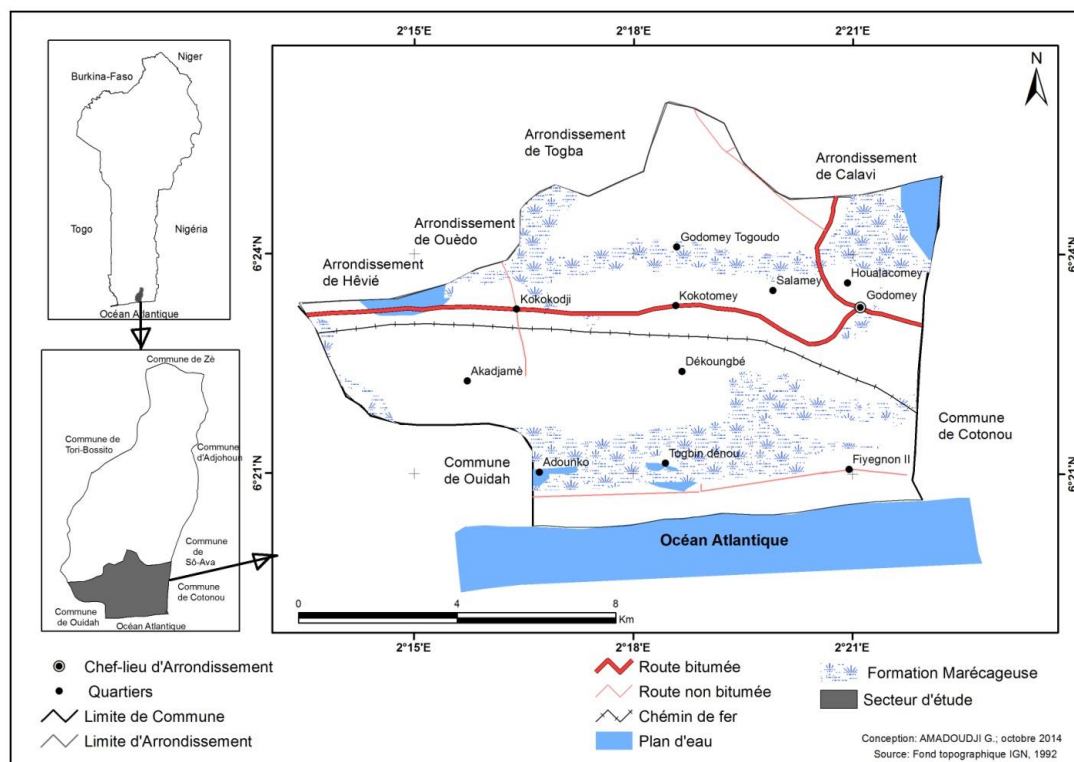
Deuxième partie : Milieu d'étude et démarche méthodologique

Chapitre III : Milieu d'étude

1. Cadre physique

La recherche est faite dans la commune d'Abomey-Calavi mais précisément dans l'arrondissement de Godomey. La commune d'Abomey-Calavi compte neuf (9) Arrondissements. Selon les données de l'INSAE en 2013, la population de l'Arrondissement de Godomey fait 253262 habitants. Ce qui représente 38,58% de la population totale de la Commune d'Abomey-Calavi. La population d'Abomey-Calavi a connu un taux d'accroissement censitaire de 6,93% entre 2002 et 2013 selon les statistiques de l'INSAE. La population passe de 307.745 habitants en 2002 à 656.358 habitants en 2013 selon les résultats du recensement de 2013. Ces facteurs démographiques influencent les activités éducatives dans la commune d'Abomey-Calavi.

Figure I : Cadre géographique de l'étude



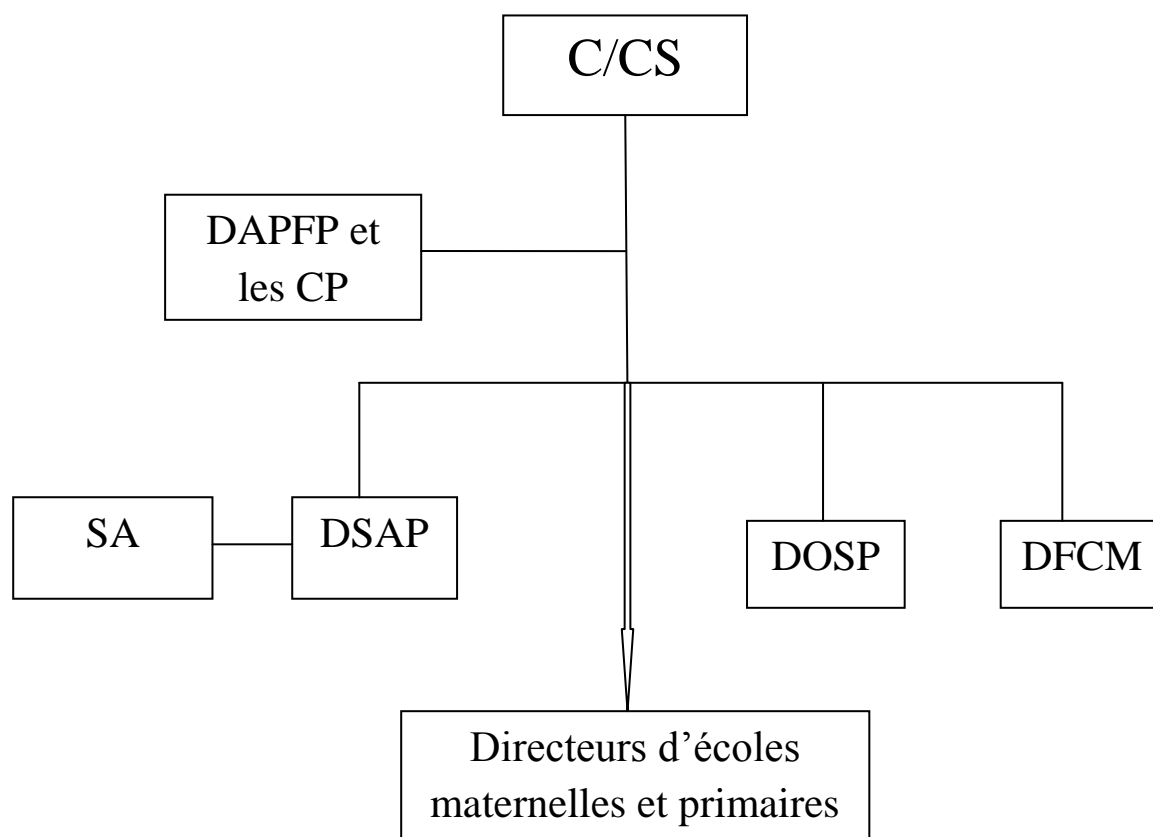
Source : Fond topographique IGN. 1992

Cette carte présente les quartiers parcourus lors de l'enquête. Il s'agit de Kokotomey, Godomey-centre, Kokokodji, Godomey-Togoudo et Salamey.

2. Circonscription Scolaire d'Abomey-Calavi 2

Conformément aux dispositions du décret n°2012-538 du 17 décembre 2012 et de l'arrêté n°2013-324 /MEMP/DC/SGM/CTJ/SP du 31 décembre 2013 portant respectivement attribution, organisation et fonctionnement du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire et attributions, organisation et fonctionnement des Directions Départementales des Enseignements Maternel et Primaire (DDEMP), l'organigramme de la CS d'Abomey-Calavi 2 peut se concevoir comme ci-après :

Figure II : Organigramme de la CS d'Abomey-Calavi 2



Source : Données de terrain 2015

L'organigramme de la CS d'Abomey-Calavi 2 montre bien que l'administration scolaire au niveau local est dirigée par un Inspecteur de

l'enseignement du premier degré nommé Chef de la Circonscription Scolaire (C/CS). Elle est composée de quatre (4) divisions principales à savoir :

- ◆ Une Division de l'Animation Pédagogique et de la Formation Professionnelle (DAPFP) ;
- ◆ Une Division du Secrétariat Administratif et du Personnel (DSAP) ;
- ◆ Une Division de l'Organisation, des Statistiques et de la Prévision (DOSP) ;
- ◆ Une Division des Finances, de la Comptabilité et du Matériel (DFCM).

Chapitre IV : Démarche méthodologique

1. Nature de la recherche

Cette recherche est de nature mixte. Les données quantitatives issues des archives, du traitement des questionnaires et les discours des informateurs y figurent afin de mieux cerner les implications de la scolarité précoce. Certaines approches théoriques sont utilisées pour appréhender le phénomène de la scolarisation précoce.

2. Population cible et échantillonnage

Cette recherche vise à situer la responsabilité des parents par rapport aux conséquences de la scolarisation précoce sur les apprenants. Les parents d'élèves, les membres du bureau APE, les enseignants et les membres du réseau pédagogique sont interrogés. Les discours des fondateurs d'écoles privées ont permis de mieux comprendre le phénomène.

Pour faire partie de l'échantillon, il est nécessaire que l'individu soit acteur d'une école de la Circonscription Scolaire d'Abomey-Calavi 2. « Il est très rare qu'on puisse étudier exhaustivement une population, c'est-à-dire interroger tous les membres, ce serait si long et si coûteux que c'est pratiquement impossible » ; affirmaient Ghiglione et Matalon (1976). Vu cette grande difficulté d'étudier toute une population, on décide souvent d'en n'étudier qu'une

fraction ou un échantillon duquel des conclusions seront tirées pour toute la population par extrapolation.

Etant défini comme un sous-ensemble de la population, un échantillon pour mériter véritablement ce nom, doit être représentatif de cette population, c'est-à-dire qu'il devrait posséder autant que possible toutes les caractéristiques de la population dont il est tiré. Cette représentativité de l'échantillon dépend fortement de la méthode par laquelle il est tiré. Nous avons deux (2) principales méthodes de sélection de l'échantillon qui sont les méthodes aléatoires ou probabilistes et les méthodes non probabilistes ou empiriques.

La méthode d'échantillonnage aléatoire est celle qui emploie des techniques de sélection au hasard. Elle se définit par le fait que l'on accorde à chacune des unités de la population une chance égale connue et non nulle d'appartenir à l'échantillon. Cette méthode est dite probabiliste car le prélèvement des unités de l'échantillon peut être comparé à un choix au hasard, c'est-à-dire que l'on peut comparer le choix effectué au « prélèvement, les yeux bandés de boules dans une urne comportant des boules identiques parfaitement mélangées et disposant chacune d'elle la même probabilité d'être tirée au hasard ».

En ce qui concerne la méthode d'échantillonnage empirique, la sélection des unités devant composer l'échantillon n'est pas faite au hasard ou de manière aléatoire. Elle est basée sur le principe qu'il faut faire recours à son esprit méthodique et rationnel dans le choix des unités de l'échantillon plutôt que de s'en remettre au hasard.

Dans le cas de notre recherche, nous avons combiné les deux méthodes. Dans un premier temps, nous avons utilisé la méthode aléatoire pour tirer les écoles qui font partie de notre échantillon. Ainsi, nous avons tiré six (6) écoles privées sur les trois cent quatre (304) opérant dans le milieu soit une proportion d'environ 2%. Pour ce qui concerne les écoles publiques, on a retenu une (1)

seule école, soit environ 2% également de leur nombre qui est cinquante-cinq (55). Ensuite, nous avons utilisé la méthode empirique pour choisir cinq (5) cours au niveau de chaque établissement. Cela se justifie par le fait qu'on ne peut comprendre l'influence de la scolarisation précoce sur l'apprenant dès son entrée dans le cycle mais après les premiers résultats de sa scolarisation dans l'établissement. Enfin, il s'agit de prendre au hasard tout apprenant en situation de scolarisation précoce dans les cinq derniers cours des écoles choisies. Compte tenu des ressources disponibles pour notre enquête, nous avons respecté la même proportion de 2% environ. Ce qui nous fait au total un échantillon de 175 individus apprenants. Nous avons retenu autant de parents que d'apprenants. Il s'agit des parents des apprenants enquêtés.

En plus de cela, nous avons eu des entretiens individuels avec les membres de l'Association des Parents d'Elèves de ces établissements et les membres du Réseau d'Animation Pédagogique. Les enseignants des apprenants ont été approchés par un questionnaire pour permettre d'approfondir certaines réponses ou pour comprendre certains faits.

La configuration de l'échantillon est faite dans le tableau ci-dessous.

Tableau I : Echantillon

Catégorie de la population cible	Effectif	2% de l'effectif	Taille de l'échantillon
Ecoles publiques	55	1,1	1
Ecoles privées	304	6,08	6
Enseignants du privé	1688	33,76	34
Enseignants du public	263	5,26	5
Enfants d'âge précoce du public	992	19,8	20
Enfants d'âge précoce privé	7763	155,3	155
Parents des enfants enquêtés			175
Membres du Réseau d'animation pédagogique	57	1,14	1
Nombre total d'individus de l'échantillon			390

Source : Données de terrain, 2015

3. Techniques et instruments de collecte des données

Recherche documentaire

Cette première étape de la recherche est très indispensable pour la réussite des autres. En effet, le travail de recherche commence à partir des écrits antérieurs. La recherche documentaire s'est poursuivie tout au long de la recherche. Elle a permis de collecter des données statistiques. La recherche documentaire est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau II: Présentation des centres de documentation, de la nature des documents et des types d'informations obtenues

Centres de documentation	Nature des documents	Types d'informations
Centre de documentation de la FLASH et l'Internet	Mémoires, articles, ouvrages spécifiques	Informations d'ordre méthodologique, et spécifique
Bibliothèque de l'UAC	Ouvrages Généraux	Informations d'ordre général
CS et Ecoles	Archives	Données statistiques

Source : Données de terrain, 2015

Entretien semi-directif

Les entretiens sont faits avec des personnes ressources. A cet effet des acteurs institutionnels ont été approchés. Il a été question d'interroger les membres des bureaux APE, les membres du Réseau d'Animation Pédagogique, les fondés des écoles privées et quelques parents d'élèves.

Questionnaire

Le questionnaire est une technique spécifique pour les études quantitatives. Il est utile pour cette recherche du fait de son caractère quantitatif. Les données quantitatives sur le phénomène auprès des acteurs les plus concernés sont collectées. Il s'agit des élèves et des enseignants.

Observation

L'observation directe permet d'aller au contact des réalités. Dans ce cas, elle est interne. Elle est faite à la suite d'une longue observation participante. Peneff (1992 :10) fait savoir que : « En restant un an sur un site, on rencontre la plupart des situations normales et exceptionnelles et on appréhende leurs significations secondaires ou cachées. L'observation renouvelée devient une procédure d'expérimentation...Acquérir l'expérience et la contrôler en s'appuyant sur l'analyse continue de cette expérience tout au long de son déroulement sont les conditions de l'objectivation ».

Les outils qui correspondent à ces différentes techniques sont : le questionnaire, le guide d'entretien et la grille d'observation.

4. Traitement et analyse des données

Les données collectées font l'objet d'un traitement manuel et informatique. Les logiciels Excel et SPSS sont utilisés pour le traitement et l'analyse des données quantitatives. Pour ce qui est des données qualitatives, au fur et à mesure que se déroule l'étape du terrain, les synthèses partielles aussi se réalisent et les données sont catégorisées suivant les centres d'intérêt de la recherche. Elles sont ensuite triangulées.

5. Difficultés rencontrées

La disponibilité des individus de l'échantillon constitue la principale difficulté. Les apprenants ne peuvent être abordés que dans les écoles et par leur biais leurs parents. La clarification du questionnaire aux parents nous a obligé à solliciter l'aide des enseignants ; ce qui perturbe quelque part les activités scolaires. Nous avons su gérer pour éviter que la perturbation dure dans le temps. Alors nous rencontrons les parents à la pause entre midi et quinze heures.

Troisième partie : Présentation des résultats sur la scolarisation précoce

Chapitre V : Scolarisation précoce dans les écoles privées et publique sélectionnées

1. Cas de l'école privée 1

Pour mieux appréhender le phénomène de scolarisation précoce, les écoles primaires privées ont été les principales cibles à cause de leur nombre important dans la Circonscription Scolaire d'Abomey-Calavi 2. La Circonscription Scolaire d'Abomey-Calavi 2 compte 304 écoles privées en 2014 selon les données d'archives. Six écoles primaires privées ont été choisies dans la Circonscription Scolaire d'Abomey-Calavi 2.

Les tableaux III et IV montrent que dans l'établissement privé n°1, 27,8% des apprenants ont moins de 4 ans et demi au CI. Le CP et le CE1 comptent également des apprenants inscrits précocement soit respectivement 31,3% et 24,7%.

Du CE2 au CM2, il n'en existe plus. Cela révèle que ces apprenants connaissent des redoublements surtout au CE1. Aussi, pouvons-nous insinuer que ces enfants inscrits avant l'âge de scolarisation sont issus du cycle maternel de ladite école. En effet, les apprenants qui ont fait un parcours scolaire sans échec à partir de l'école maternelle arrivent au CI à moins de 4 ans et demi (27,8%) et devraient atteindre le CM2 à 9 ans sans redoublement. Mais tel n'est pas le cas dans cet établissement.

Les enfants qui entrent au CI et dont l'âge est compris entre 4 ans et demi et 6 ans représentent 68,5% de l'effectif du CI et ceux qui arrivent au CM2 à l'âge de 9 ans à 11 ans représentent 93,3%. Cela se justifie par le redoublement des inscrits précoces qui ont atteint l'âge normal au CM2.

Il se révèle ainsi que plus l'accès au CI est précoce plus le risque de redoublement est grand. Les enseignants parviennent toujours à sauver la face d'une école en proie à la scolarisation précoce en gardant illégalement ces cas

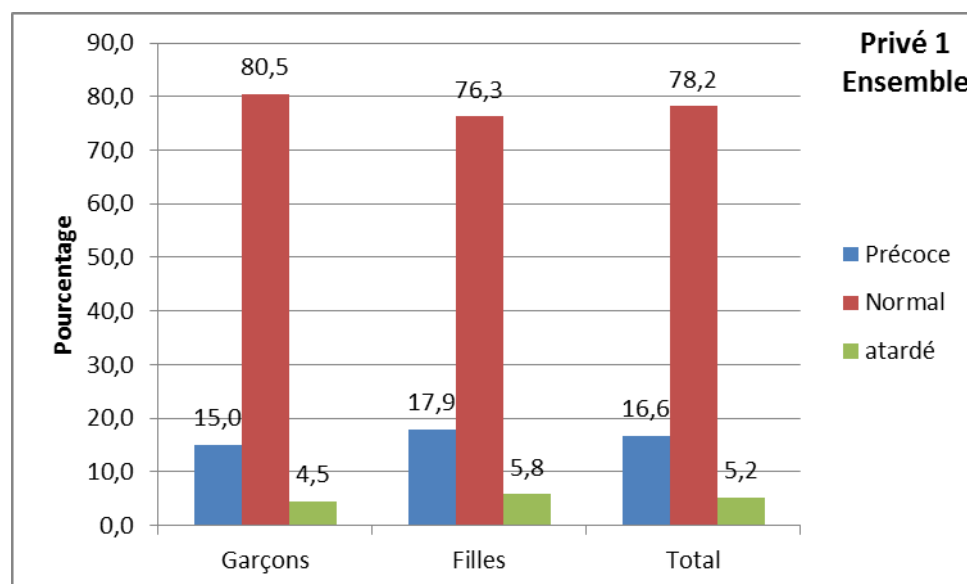
dans les petites classes. La classe du CI est la première qui accueille des enfants précocement inscrits. Ces élèves sont comme des "observateurs", un statut illégal et officieux. Cela permet aux parents de faire face à leurs obligations professionnelles.

Si les parents ont choisi d'inscrire précocement leurs progénitures au CI, le premier objectif est de s'assurer de leur garde par le maître. Le travail scolaire des enfants qui n'ont pas l'âge officiel de scolarisation au CI n'est pas une préoccupation première pour la plupart des parents.

Cependant, la régression notée au niveau des données du CI au CM2 et qui est révélatrice de l'effet de redoublement dans le parcours scolaire des apprenants engendre des perturbations psychologiques au niveau des apprenants.

Le graphique ci-dessous illustre bien l'influence du sexe.

Graphique 1 : Illustration de l'ampleur du phénomène de précocité selon le genre à l'école primaire privée n°1 pour l'ensemble de l'effectif



Source : Données de terrain, 2015

Dans l'établissement privé_1, 15% des apprenants garçons sont en situation de scolarisation précoce par rapport à l'âge requis pendant que 17,9% des filles vivent dans cette situation. Dans l'ensemble, 16,6% des apprenants

fréquentent irrégulièrement cet établissement. La scolarisation précoce est plus remarquée chez les filles.

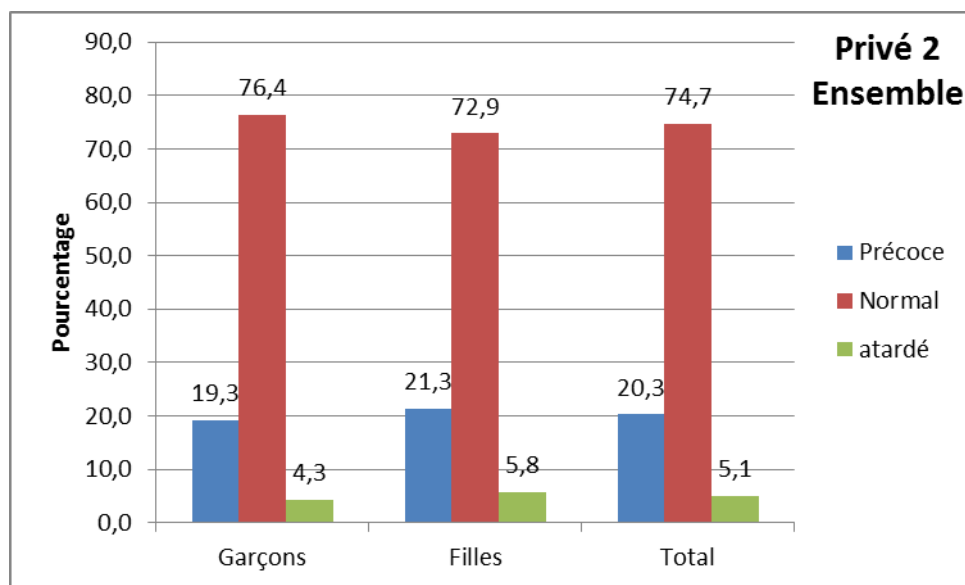
La scolarisation des filles est à encourager. Mais un autre facteur vient perturber leur éducation. Les filles sont plus vulnérables que les garçons. La femme est devenue mère travailleuse car réclamant l'équité-genre et par conséquent son droit au travail. Le phénomène "vidomègon" est combattu. Dans cet environnement naît un fait social : comment assurer la garde des enfants surtout celle des filles ? Les ONG, les partenaires techniques et financiers au niveau international et le gouvernement encouragent la scolarisation des filles.

2. Cas de l'école privée 2

Les tableaux V et VI montrent que la proportion des enfants inscrits précocement décroît du CI au CM1 : de 34,9% ce taux atteint 2% au CM1, avant de remonter à 14,3% au CM2. Lors du recrutement au CI, les instituteurs acceptent les apprenants qui ont moins 4 ans 6 mois lorsqu'il est justifié que ceux-ci ont pris par une école maternelle. A partir du CP déjà, on remarque l'effet du redoublement. Les taux calculés évoquent cet état de chose. Le regain constaté au CM2 se justifie par le fait de sauter la classe du CM1 aux enfants jugés surdoués. Il s'en suit que tous les apprenants précocement inscrits au CI n'arrivent pas à faire un parcours scolaire sans échec. Les effets du redoublement sont ressentis du CP au CM2.

Si au CI on n'a pas remarqué les enfants attardés, cela peut être dû à l'opinion populaire selon laquelle les apprenants ne doivent pas redoubler ce cours. Le phénomène d'enfant attardé est perçu déjà à partir du CP par l'effet de redoublement. Cela s'est accentué au CM2 avec environ 5,7% de l'effectif total du cours, mais concernant uniquement 15,4% des filles. La scolarisation précoce au CM2 n'est pas trop accentuée.

Graphique 2 : Illustration de l'ampleur du phénomène de précocité selon le genre à l'école primaire privée n°2 pour l'ensemble de l'effectif



Source : Données de terrain, 2015

La figure ci-dessus présente la situation de scolarisation précoce dans l'établissement privé 2. De façon globale, 20,3% des apprenants de cet établissement peuvent être rangés parmi les apprenants en situation de scolarisation précoce. Dans les établissements privés, les apprenants démarrent tôt leur parcours scolaire. Cela peut s'expliquer par le fait que les promoteurs de ces établissements visent le profit. Leurs résultats sont publiés dans une dynamique de marketing scolaire.

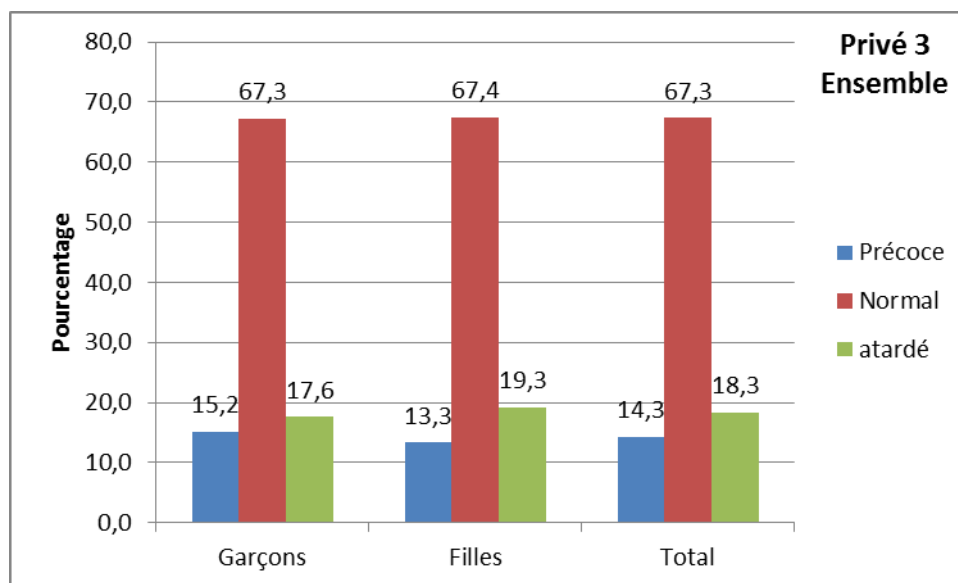
Les filles sont également les plus concernées ici.

3. Cas de l'école privée 3

Le cas du troisième établissement d'enseignement primaire révèle que le taux des inscrits précoces décroît du CI (23,6%) au CM1 (12,5%). Tous les apprenants du CM2 ont au moins l'âge normal de fréquenter la classe (9 ans et demi). 40% de l'effectif du CM2 ont eu à redoubler au moins une fois au cours du cycle. (cf. tableaux VII et VIII en annexe).

L'effectif total de cette école compte 14,3% d'enfants en situation de scolarisation précoce. 13,3% des filles et 15,2% des garçons n'ont pas l'âge officiel de fréquenter leur classe. Remarquons aussi qu'il y a 18,3% d'enfants attardés plus concentrés au CM2.

Graphique 3 : Illustration de l'ampleur du phénomène de précocité à l'école primaire privée n°3 pour l'ensemble de l'effectif



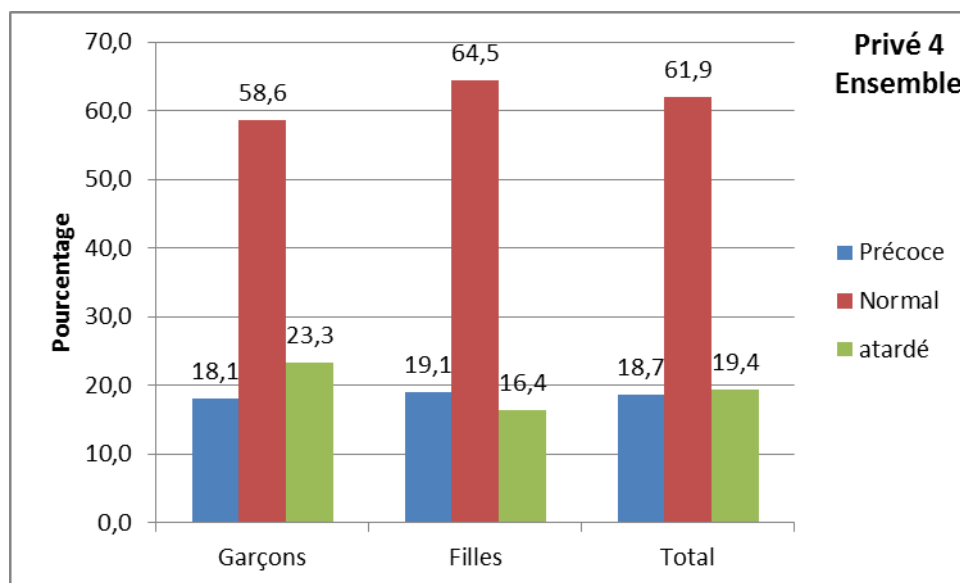
Source : Données de terrain, 2015

Le graphique ci-dessus présente la situation de scolarisation précoce dans l'établissement privé_3. De façon globale, 14,3% des apprenants de cet établissement peuvent être rangés parmi les apprenants en situation de scolarisation précoce. A l'instar des privés 1 et 2, il y a des apprenants qui démarrent tôt leur parcours scolaire. Les mêmes justificatifs peuvent s'appliquer à ce cas. Cependant, la scolarisation précoce.

4. Cas de l'école privée_4

Ici, la situation n'est pas trop différente. Le phénomène existe également avec près de 20% au CI. Ce taux décroît progressivement jusqu'au CM2 pendant que le taux de ceux dont l'âge dépasse la norme évolue en dents de scie. (Voir tableaux IX et X en annexe)

Graphique 4 : Illustration de l'ampleur du phénomène de précocité à l'école primaire privée n°4 pour l'ensemble de l'effectif



Source : Données de terrain, 2015

Les filles sont les plus concernées (19,1%) avec une avancée de 1% par rapport aux garçons.

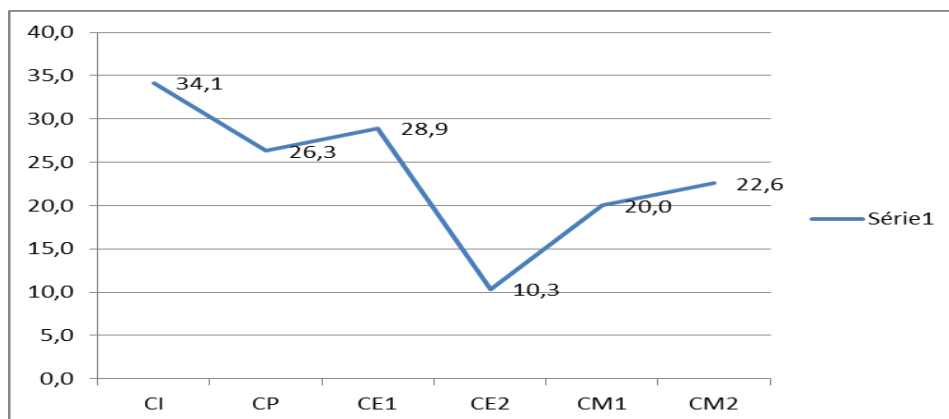
L'effet de redoublement, la considération du genre, les aspects sociaux sont autant d'éléments qui ressortent de l'analyse de la situation de cet établissement à l'instar des précédents.

5. Cas de l'école privée_5

Les tableaux XI et XII réalisés à partir des données d'archives de l'école privée_5 montrent les taux des apprenants en âge précoce évoluant en dents de scie du CI au CM2 tel que le montre le graphique 5a.

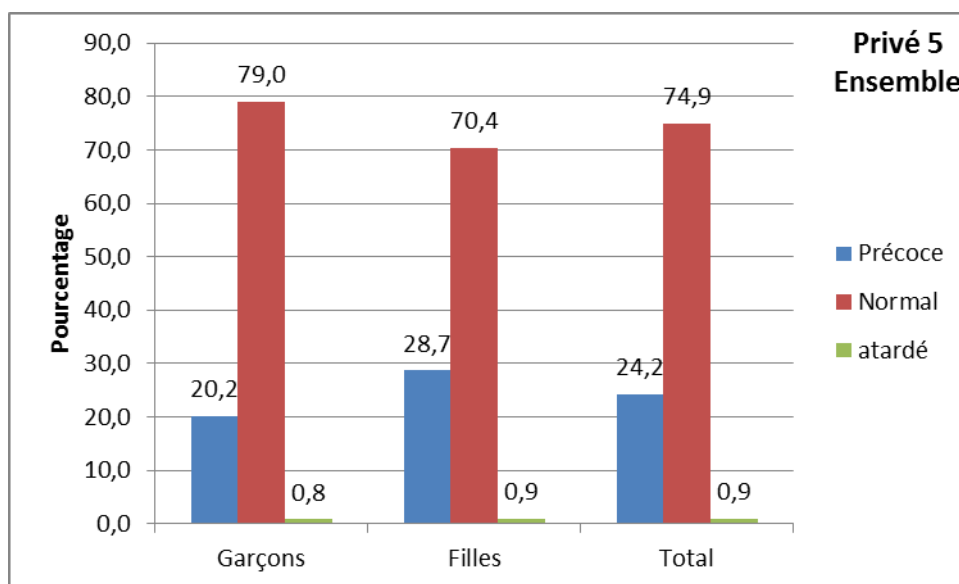
Le plus fort taux est obtenu au CI ; ce qui montre que tous les enfants passent par le CI et, soit ils redoublent, soit ils réussissent au cours de leur parcours. Le plus bas taux est obtenu au CE2.

Graphique 5a : Evolution du taux de précocité entre les cours du privé_4



L'observation globale illustrée par le graphique 5b montre que les filles sont les plus concernées avec une avancée de 8,5% sur les garçons.

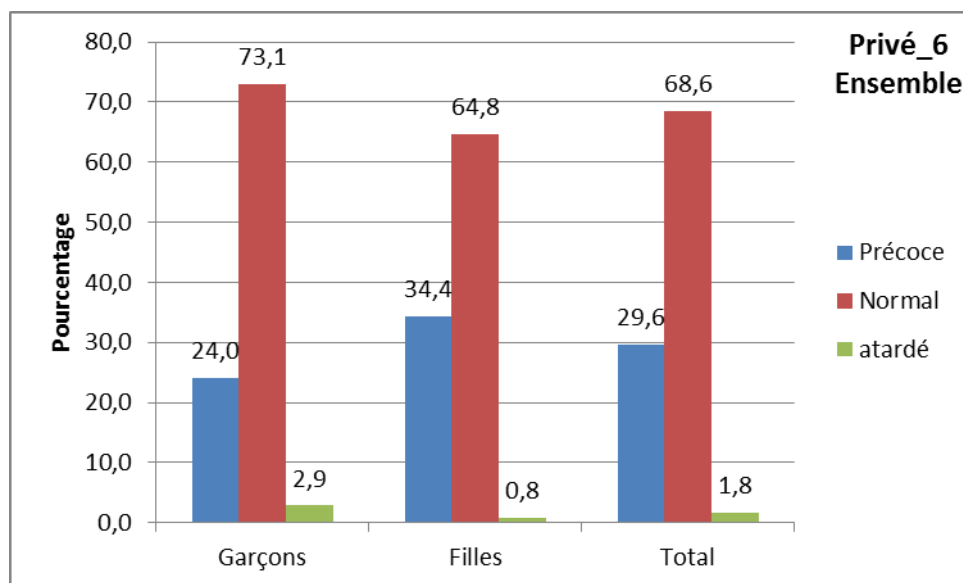
Graphique 5b : Illustration de l'ampleur du phénomène de précocité à l'école primaire privée n°4 pour l'ensemble de l'effectif



6. Cas de l'école privée_6

La tendance des inscrits précoces ici est en décroissance constante du CI au CM2. Le graphique 6 réalisé sur la base des tableaux XIII et XIX montre que les filles sont toujours en vedette par rapport au phénomène.

Graphique 6 : Illustration de l'ampleur du phénomène de précocité à l'école primaire privée n°6 pour l'ensemble de l'effectif



7. Cas de l'école publique

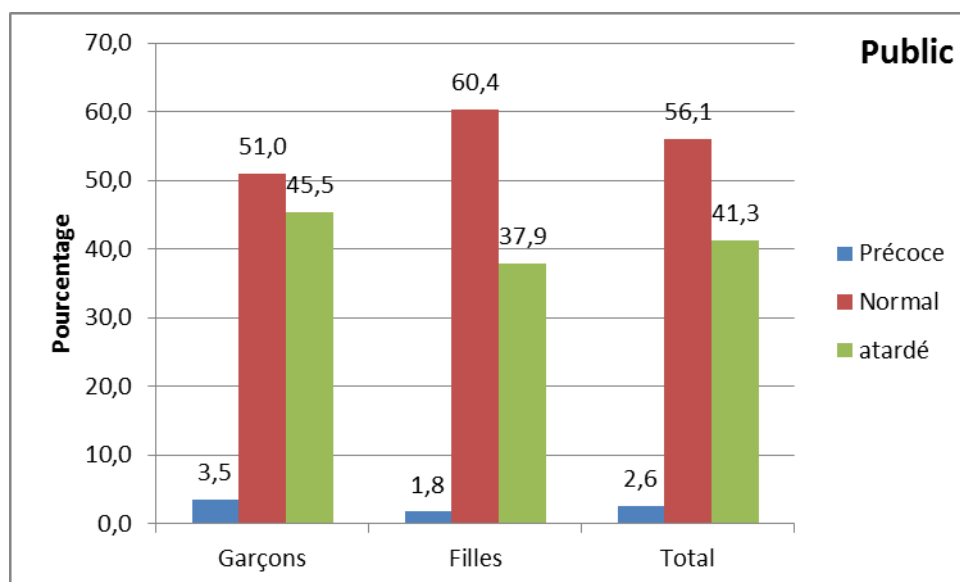
L'analyse de la situation de précocité de la scolarisation dans le secteur public de l'éducation s'est basée sur les données des archives obtenues au niveau de l'école où s'est déroulée notre enquête. Ces données sont résumées dans les tableaux XV et XVI en annexe.

Au CI il n'y a pas d'apprenants de moins de 4 ans et demi. On remarque que les apprenants (16,1%) achèvent leur parcours primaire au-delà de 11 ans. Dans l'établissement public, les apprenants peuvent s'inscrire à tout âge dans tous les cours intermédiaires. Mais au CI l'âge officiel est exigé à moins que l'enfant justifie d'un parcours à la maternelle.

La scolarisation précoce dans l'établissement public n'est pas accentuée. Elle est présente seulement du CP au CE2. Les enfants atardés sont plus nombreux à cause des scolarisations tardives ou des échecs. Les taux de précocité restent relativement faibles : au CP (4,9%), au CE1 (2,6%) et au CE2 (6,4). Par contre, on constate des taux élevés d'enfants atardés. Le graphique 7 montre les situations des apprenants.

Le regain d'apprenants en âge précoce dans les autres cours demande qu'on y réfléchisse. 4,9% d'enfants en situation de scolarisation précoce au CP alors qu'il n'y en avait pas au CI.

Graphique 7 : Illustration de l'ampleur du phénomène de précocité au niveau de l'école primaire publique identifiée pour l'ensemble de son effectif



Source : Données de terrain, 2015

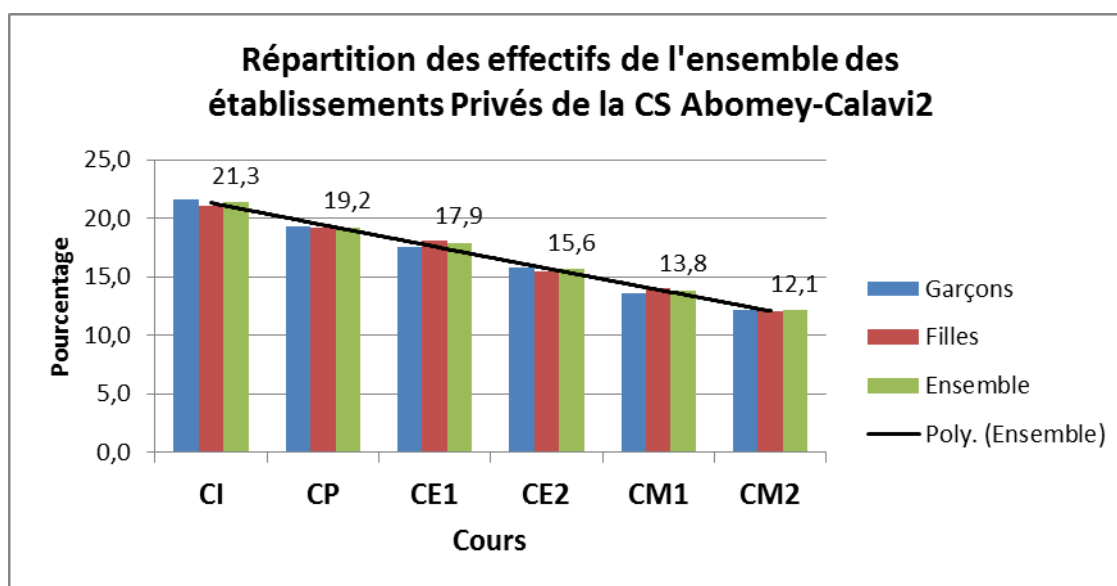
Le graphique révèle l'ampleur des enfants attardés dans les écoles publiques. Très peu d'enfants sont inscrits précocement. Les taux montrent 2,6% d'enfants inscrits précocement, 56,1% d'enfants ayant l'âge officiel de fréquenter leur classe et 41,3% d'enfants ayant un âge supérieur à l'âge officiel de fréquenter sa classe. Au public tous les enfants sont acceptés quel que soit leur âge. Certains commencent tard leur parcours scolaire pendant que d'autres l'achèvent tard.

La recherche du justificatif nous a amené à observer l'évolution des effectifs au niveau de la CS.

8. Evolution des effectifs entre les classes dans la circonscription scolaire d'Abomey-Calavi 2

L'évolution des effectifs entre les classes dans la Circonscription Scolaire d'Abomey-Calavi 2 est présentée à travers le graphique suivant.

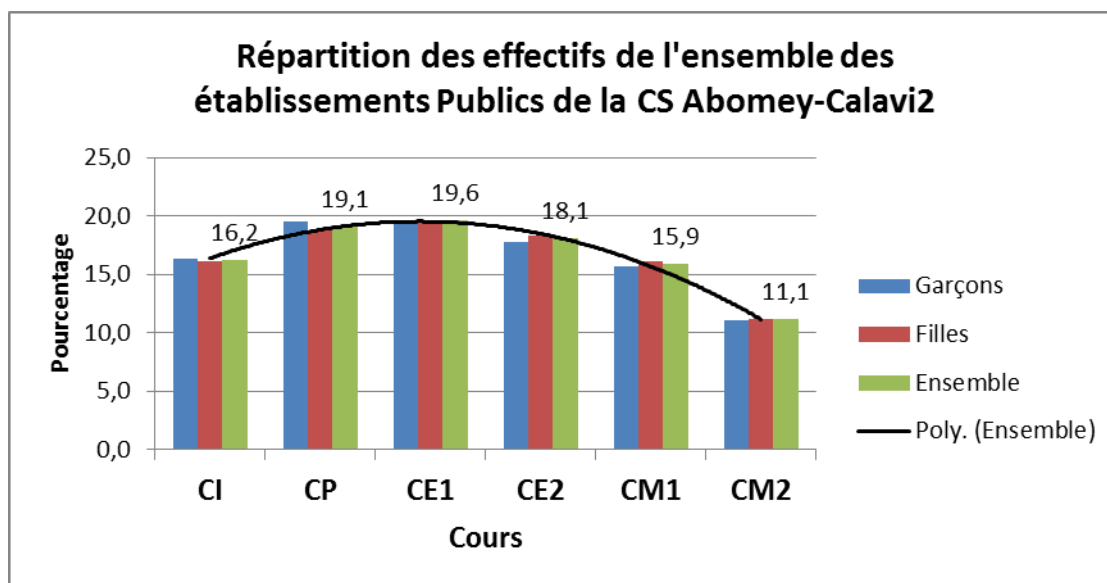
Graphique 8 : Illustration de la répartition des effectifs entre les cours dans l'ensemble des établissements privés de la CS Abomey-Calavi 2



Source : Données de terrain, 2015

Le graphique ci-dessus montre une évolution décroissante de l'effectif des apprenants dans les classes du CI au CM2. La lecture du graphique fait dire que la scolarisation précoce dans les écoles primaires privées de la Circonscription Scolaire d'Abomey-Calavi 2 permet à celles-ci d'enregistrer un fort taux de scolarisation au début du cycle primaire. La chute du taux de scolarisation est due à des échecs répétés et aux abandons. Il se produit un autre ordre dans les écoles primaires publiques de la Circonscription Scolaire d'Abomey-Calavi 2. Cela peut signifier que le taux d'échec est élevé au début du cycle dans le privé. Le graphe suivant présente l'évolution des effectifs des élèves dans les classes des écoles publiques.

Graphique 9 : Illustration de la répartition des effectifs entre les cours dans les établissements publics



Source : Données de terrain 2015

La lecture du graphique ci-dessus montre une courbe en arc. L'effectif est réduit au début du cycle, monte progressivement pour chuter au CM2. La forme de cette courbe prouve d'abord que les parents pour une raison ou pour une autre enlèvent leurs enfants des écoles privées pour les placer dans les écoles publiques. C'est ce qui justifie le regain d'enfants précocement inscrits à partir du CP pour le cas de l'école publique enquêtée (Tableau XV). Le taux de scolarisation est plus élevé au CE1. Ce qui veut dire qu'on enregistre un fort taux d'échec dans ce cours ou une inscription massive d'enfants venant d'ailleurs pour un meilleur encadrement dans le public où les enseignants sont tous qualifiés.

Chapitre VI : Perception des acteurs de l'école sur le phénomène de scolarisation précoce

1. Perception des parents d'élèves sur le phénomène de scolarisation précoce

Le point de vue de quelques parents d'élèves sur la question a permis de comprendre le phénomène. Les parents sont pressés de voir évoluer leurs enfants à l'école. *« Nous parents nous sommes pressés de voir réussir nos enfants. Nous imitons ceux qui ont réussi l'expérience de la scolarisation précoce. Leurs enfants ont obtenu de grands diplômes et cela les a réjouis. Chaque parent veut la réussite de son enfant »*. Ces propos d'un parent montrent l'appréciation que les parents font de la scolarisation précoce. Il éclaire également sur leur perception du phénomène. C'est l'effet d'une imitation. Les parents qui ont une situation économique favorable investissent beaucoup dans les études de leurs enfants et suscitent l'admiration des moins nantis qui à leur tour font comme eux et souvent sans grand succès.

Dans les écoles publiques les parents pensent que l'inscription des enfants au CI se fait avant l'âge de 5 ans. C'est pour cela que certains parents amènent leurs enfants au CI avant l'âge de 4 ans et demi même s'ils n'ont pas pris par une école maternelle.

Pour remédier aux difficultés d'apprentissage des apprenants en situation de scolarisation précoce, les parents recrutent des répétiteurs de maison. Le recrutement d'un répétiteur fait augmenter les dépenses des parents pour les études de leurs enfants. Les raisons qui poussent les parents à recruter des répétiteurs pour leurs enfants sont liées aux difficultés en lecture, en expression écrite et en mathématique.

Certains parents ont affirmé que les maîtres se plaignent de ce que leurs enfants sont distraits en classe. D'autres parents ont dit que les maîtres se plaignent de la mauvaise écriture des élèves. Il est donc une évidence que des

difficultés sont inhérentes à la scolarisation précoce et conduisent les parents à recourir au service des répétiteurs pour un encadrement complémentaire.

2. Perception des enseignants des écoles publiques et privées sur la scolarisation précoce

Les enseignants ont une perception de la scolarisation précoce. Le tableau XVII en annexe permet de lire leur position.

66,7% des enseignants permet que l'inscription au CI se fasse à l'âge de 4 ans et $\frac{1}{2}$; 80% ont dans leurs classes des apprenants en situation de scolarisation précoce. 86,7% ont signalé les cas de redoublants parmi les apprenants en situation de scolarisation précoce. Les enseignants interrogés ont dit que les apprenants en situation de scolarisation précoce éprouvent des difficultés en mathématique, en expression écrite et en lecture. Il signale que ces apprenants sont distraits. Ils l'ont affirmé à 86,7%. La proportion des enseignants des écoles privées ayant affirmé que les enfants précocement inscrits ont des difficultés en lecture, en mathématique et en expression écrite est plus forte que celle des enseignants des écoles publiques. Cela révèle un problème de formation des enseignants du privé.

3. Vécu de la scolarisation précoce par les apprenants des écoles publiques

La scolarisation précoce est vécue par les apprenants eux-mêmes. Ils sont les victimes et les bénéficiaires d'une telle pratique.

Les apprenants ne sont pas seulement des victimes passives. Ils ont leurs opinions sur le phénomène. Parmi les élèves interrogés 50% ont redoublé au moins une fois une classe. 45% n'arrivent pas à acquérir les compétences en lecture, 30% en écriture et 60% en mathématique. Lors des apprentissages, 65% ont des difficultés en mathématique (Voir tableau XVIII). Les apprenants eux-mêmes ont reconnu leurs faiblesses dans certaines disciplines. Ils ont donc une certaine conscience de leurs limites.

4. Vécu de la scolarisation précoce par les apprenants des écoles privées

Au regard du tableau XIX (en annexe), les cas de redoublant sont enregistrés (20%) dans les écoles privées parmi les élèves précocement inscrits. Ils ont du mal à lire un texte (53,3%), à rédiger un petit texte (43,3%) et à travailler en mathématiques (56,7%). Parmi ces apprenants 40% ont de répéteur à la maison. Lors des apprentissages 50% ont des difficultés en lecture contre 40% en expression écrite et 53,3% en mathématique.

Chapitre VII : Analyse et discussion des résultats

1. Facteur explicatif

La scolarisation précoce est devenue une préoccupation. Les enfants qui sont bien nourris grandissent vite. Le manque d'informations sur la santé infantile et maternelle fait que les enfants souffrent de la malnutrition. Mais le progrès réalisé dans la prise en charge de la santé de la mère et de l'enfant a un impact sur la décision d'inscrire précocement les enfants à l'école primaire.

Certains parents ont manqué de moyens pour inscrire leurs enfants à l'école maternelle. Le secteur public, dans la circonscription scolaire d'Abomey-Calavi 2, compte 5 établissements maternels pour 55 établissements primaires. Le nombre insuffisant d'établissements maternels entraîne la pression exercée par les parents sur les cours d'initiation de l'enseignement primaire.

Les occupations professionnelles des parents les contraignent à conduire tôt les enfants à l'école sans se soucier de la précocité de la scolarisation. Là, la scolarisation précoce devient une réponse aux interrogations des parents face à la garde des enfants. Le phénomène *vidomègon* étant combattu par des institutions étatiques et non étatiques, les parents ont du mal à assurer eux-mêmes la garde de leurs enfants. Les parents ont donc trouvé utile d'inscrire tôt les enfants à l'école afin que le maître joue le rôle de garde d'enfants.

Par ailleurs, les établissements privés en quête d'effectif et de profit acceptent la proposition des parents d'inscrire précocement leurs progénitures. Des négociations s'établissent alors entre l'école et la famille. Au lieu que la famille respecte les normes de l'école, c'est plutôt l'école qui s'adapte aux exigences de la famille.

La motivation réelle des parents est de voir les enfants réussir tôt. Mais très peu d'enfants finissent tôt les études. Certains apprenants éprouvent des difficultés en mathématique. La capacité de raisonnement en mathématique n'est pas parfois adaptée aux activités proposées aux apprenants. Le niveau du développement psychomoteur très faible a fait que certain apprenant n'arrivent pas à bien former les lettres de l'alphabet. Les apprenants éprouvent des difficultés en lecture et en copie.

Cependant, chez l'enfant doué ou surdoué la réussite dans les études crée un égo. S'il est appelé "enfant intelligent" cette appellation fait de lui un ennemi de la société ; la réussite sociale peut rencontrer des obstacles. De plus en plus, les enfants surdoués sont de moins en moins acceptés socialement. Au plan professionnel, ils réussissent bien. De plus, les apprenants qui un parcours scolaire sans échec bénéficient de bourses d'études souvent offertes par des institutions en quête de ressources humains de qualité et d'un personnel jeune pouvant impulser le développement des entreprises. L'enfant intègre vite la société des adultes par ses compétences professionnelles. Par contre, les apprenants immatures sont observateurs.

2. Approche historique du phénomène

Le phénomène est né avec l'avènement de l'école nouvelle où l'Etat autorise la création des écoles maternelles. L'utilisation des techniques archaïques pour apprécier la maturité du candidat à l'inscription au CI ne permet pas de prendre en compte les enfants qui ont moins de 6 ans. L'école était

gratuite et pourtant, la scolarisation précoce était pratiquement absente. De gros efforts sont faits pour encourager la scolarisation. Avant les années 1990, les apprenants ne sont pas obligés d'amener leurs actes de naissance à l'inscription dans les écoles. Aujourd'hui, un acte de naissance est exigé aux postulants. Mais, les acteurs de l'école sont flexibles dans l'application des normes d'admission dans l'institution scolaire.

3. Vers une meilleure connaissance du phénomène

Le phénomène existe surtout dans les milieux urbains. Les parents estiment que l'école peut constituer un lieu d'accueil des enfants pour permettre à ceux-ci de vaquer à leurs occupations professionnelles. Certains parents pensent que les établissements maternels sont inutiles dans le système éducatif. L'apprenant qui vient de l'école maternelle est inscrit au CI à 4 ans 6 mois ou 5 ans. L'âge officiel d'inscription au CI est de 4 ans 6 mois révolus. En dehors des inscriptions irrégulières, l'apprenant candidat à l'inscription au CI est soumis à l'évaluation prédictive pour juger de sa capacité à suivre les apprentissages.

L'application de l'âge officiel de 4 ans et demi pour inscrire les enfants au CI pénalise les enfants surdoués et doués. Les enfants attardés peuvent respecter cette norme. La question qui se dégage est : Faut-il tenir compte des exceptions pour fixer l'âge officiel d'inscription au CI ? Il est constaté que les acteurs ne sont pas rigides dans l'application des normes officielles. Ils tiennent compte des témoignages des parents et de la capacité de l'apprenant à suivre les apprentissages en classe.

4. Implications de l'application de l'âge officiel d'inscription

Certains apprenants restent dans une situation d'attente pédagogique. On les met là en attendant leur âge réel pour l'inscription. Cela est exprimé par un membre du réseau pédagogique. « *L'apprenant peut ressentir une influence*

négligence. Il vit dans un processus d'immersion. Il essaie d'imiter et lorsqu'il atteint la maturité requise, il commence par apprendre. On note des enfants médiocres au début de leur parcours scolaire mais ils deviennent excellents au collège. » Des propos ci-dessus, on retient que les apprenants en situation de scolarisation précoce sont gardés à l'école en attendant leur maturité. « *Le constat qui consiste à faire passer systématiquement tous les apprenants de la classe du CI n'a aucun fondement pédagogique.* » Ces propos d'un membre du Réseau d'Animation Pédagogique prouvent que les apprenants qui ne remplissent pas les conditions de passage en classe supérieure peuvent redoubler même au CI.

5. Parcours scolaire des apprenants en situation de scolarisation précoce dans les écoles primaires de la Circonscription Scolaire d'Abomey-Calavi 2

Dans l'école publique, 70,6% des parents pensent que l'inscription des enfants au CI se fait avant l'âge de 4 ans et demi contre 63,6% des parents d'élèves des écoles privées. C'est pour cela que certains parents amènent leurs enfants au CI avant l'âge de 4 ans et demi même s'ils n'ont pas pris par une école maternelle. L'âge minimum de 4 ans et demi est retenu par 16% des parents pour les écoles publiques contre 50% des parents pour les écoles privées 35,9% des parents ont affirmé que leurs enfants ont redoublé une fois, 38,5% ont recruté des répéteurs à la maison pour leurs enfants.

Les apprenants en situation de scolarisation précoce dans la Circonscription Scolaire d'Abomey-Calavi 2 éprouvent des difficultés pendant leur parcours scolaire. Les échecs sont enregistrés dans leur parcours scolaire. Ceci s'explique par les cas de redoublement. Ils ont un parcours scolaire en dents de scie. Certains apprenants ont longtemps séjourné au CI. D'autres par contre ont redoublé plusieurs classes avant d'arriver au CM2. A partir des données de terrain, cette recherche montre que les apprenants en situation de

scolarisation précoce dans les écoles primaires privées et publiques ont des parcours scolaires complexes. Les difficultés d'apprentissage et les redoublements ne les écartent pas de l'école mais ils y séjournent longuement.

6. Difficultés d'apprentissage en classe chez des apprenants en situation de scolarisation précoce dans les écoles primaires de la Circonscription Scolaire d'Abomey-Calavi 2

Les apprenants en situation de scolarisation précoce éprouvent des difficultés lors des apprentissages de la lecture, de l'expression écrite et des mathématiques. 35,9% des parents affirment que les enfants éprouvent des difficultés en lecture alors que 33,3% des parents interrogés reconnaissent la faiblesse des apprenants en expression écrite. 48,7% d'entre eux ont approuvé la faiblesse des apprenants en mathématique. 61,5% des parents ont reçu les maîtres qui se plaignent du fait que leurs enfants sont distraits en classe. 43,1% ont dit que les maîtres se plaignent de la mauvaise écriture des élèves et 17% notent les difficultés des enfants en lecture.

7. Au regard des théories piagétienne, wallonienne et freudienne

Pour Piaget, chaque stade du développement de l'enfant se caractérise par une structure d'ensemble, et correspond à un palier d'équilibration. L'âge indiqué ici n'est pas une norme absolue, mais seulement comme un point de repère car chaque étape ne finit pas avant que ne commence l'étape suivante. Ce qui justifie la théorie de Piaget. Le cheminement à l'intérieur d'un stade peut varier selon les enfants. C'est le cas des enfants qualifiés de doués et de surdoués. Les capacités d'assimilation, d'accommodation et d'adaptation peuvent se retrouver propres à des enfants d'âge inférieur aux normes définies par Piaget. Piaget distingue :

- ◆ le stade sensorimoteur (de la naissance à 2 ans) caractérisé par une intelligence liée à l'action,

◆ la période préopératoire (de 2 à 7-8 ans) caractérisée par la fonction sémiotique ou symbolique au cours de laquelle l'enfant intériorise l'action et se rend ainsi prêt pour les apprentissages scolaires,

◆ le stade des opérations concrètes. (de 7-8 ans à 11- 12 ans) caractérisé par la capacité d'opérations mentales, c'est-à-dire d'actions intériorisées et réversibles

◆ le stade opératoire formel (de 11-12 ans à 15-16 ans) caractérisé par le raisonnement, la formalisation, la logique hypothético-déductif.

Aujourd'hui, sur la base de notre étude montrant qu'à huit ans déjà, des enfants sont capables de raisonner, de formaliser et de faire des déductions au vu des contenus notionnels au programme au CM2, il ressort que les transitions entre les étapes de développement indiqués par Piaget sont plus dynamiques et plus perceptibles dans les réalités actuelles.

Wallon indique deux grands cycles correspondant à la construction de la personne (les trois premières années) et à l'achèvement de la personne (entre 6 ans et l'adolescence) avec pour charnière le stade du personnalisme (entre 3 et 6 ans).

Freud a distingué deux périodes essentielles: *la période prégénitale* dès le début de la vie et *la période génitale* proprement dite qui commence à l'adolescence. Entre les deux s'étend une *période de latence* (en gros entre 6 et 12 ans) au cours de laquelle les pulsions changent de but en se tournant vers des objectifs plus socialisés, rendant l'enfant plus disponible pour des apprentissages de type pédagogique : l'avènement de cette période correspond à un refoulement important (rejet dans l'inconscient de représentations jugées inacceptables par le Moi de l'enfant).

Ces arguments se confirment encore de nos jours par la détermination des parents à accompagner leurs progénitures inscrites précocement à l'école.

L'homme étant un être en perpétuelle adaptation, l'enfant ne fait que s'adapter aux nouveaux apprentissages auxquels il est soumis.

8. Une scolarisation orientée vers la prise en compte des aspirations des acteurs du système éducatif

Les directeurs et les enseignants tiennent compte du passage par une école maternelle des enfants pour les accepter à moins de 4 ans et demi.

Si certains parents ont les moyens pour faire face aux coûts d'une scolarisation précoce, d'autres par contre ont démissionné en ce qui concerne l'investissement nécessaire. Les parents qui manifestent la volonté de voir réussir leurs progénitures à l'école ont bénéficié du soutien des autres acteurs du système. Pour atteindre l'objectif d'une école pour tous, les acteurs du système scolaire n'ont pas toujours tenu rigoureusement compte de l'âge officiel d'entrée dans cette institution.

9. Influence du sexe dans la situation de scolarisation précoce

La recherche faite dans les sept écoles retenues pour notre étude montre que les filles ainsi que les garçons sont inscrits précocement. Dans l'école publique, le fait concerne plus les garçons (3,5%) que les filles (1,8%). Dans les écoles primaires privées, une seule est dans le même schéma que l'école publique par rapport la prédominance du genre masculin. Les cinq autres présentent un schéma contraire où les filles sont plus concernées que les garçons. Cela se traduit non seulement par la prise de conscience progressive des acteurs sociaux qui cherchent à régler coûte que coûte le problème de l'équité d'accès à l'école mais aussi par le souci spécial des parents au vu de la vulnérabilité des filles exigeant leur protection rapide, suivie et permanente.

10. Analyse comparative de la scolarisation précoce dans les écoles primaires privées et publiques

La scolarisation précoce est plus accentuée dans les écoles privées que dans les écoles publiques. Dans l'école primaire publique seulement 2,6% des apprenants sont en situation de scolarisation précoce contre 41,3% d'attardés.

Les taux de précocité enregistrés dans les privées évoluent de 14,3% à 29,6% et le taux des attardés de 0,9% à 19,4%.

Les écoles privées enregistrent plus d'enfants en situation de scolarisation précoce à cause des écoles maternelles qu'elles créent souvent pour la recherche d'effectif.

De plus, les parents inscrivent précocement les enfants pour qu'ils trouvent le temps de vaquer à leurs occupations professionnelles. Mieux, les parents qui ont une situation économique et financière favorable nourrissent l'ambition de voir évoluer tôt leurs progénitures dans les études. La scolarisation précoce est alors le résultat d'une situation économique et financière améliorée dont les parents sont les seuls responsables.

11. Responsabilité des parents.

Les parents sont les géniteurs et donc les premiers éducateurs des enfants. Ils décident de l'orientation de l'enfant dès sa naissance à travers l'influence du cadre de vie qu'ils créent autour d'eux. Ce cadre de vie peut offrir de meilleures conditions favorables au développement psychosocial de l'enfant : les jeux éducatifs, la possibilité de choix offerte, les outils des technologies nouvelles disponibles, l'architecture du milieu de vie, les soins nutritionnels et sanitaires, etc. Dans ce cas, l'enfant développe une capacité forte d'adaptation, d'accommodation et d'assimilation plus vite que les autres enfants de son âge qui ne bénéficient pas de pareille opportunité et qui vivent dans des conditions

de précarité. On parlera là de l'influence de la classe sociale à laquelle appartient l'enfant.

Dès l'inscription de l'enfant à l'école, le parent a l'obligation de lui fournir les outils de travail. La manipulation occupe une place importante au début de la scolarisation. Le défaut d'outils scolaires entraîne une lenteur d'adaptation et d'assimilation. Envoyer son enfant à l'école ne doit pas être une décision prise par imitation ou par suivisme. C'est un engagement à prendre et à assumer avec persévérance. Les six heures de travail scolaire ne suffisent pas à elles seules à instruire l'enfant ; un suivi des parents est important et indispensable. L'enfant inscrit avant l'âge de 4 ans et demi c'est-à-dire précocement, et qui est mis dans les conditions favorables d'instruction peut réussir même si ce sera avec un peu de difficulté et de sacrifice des parents. Toutefois, s'il prenait par l'école maternelle, il y arrivera avec moins de difficulté car ces écoles maternelles sont des centres d'éveil qui accompagnent l'enfant au cours de la période préscolaire.

Lorsqu'un parent prend la responsabilité de passer outre les textes en vigueur pour inscrire son enfant avant l'âge requise, il devra assurer non seulement le résultat scolaire de l'enfant mais aussi son intégration sociale. Deux cas de figure peuvent être explorés : l'enfant connaît des échecs répétés ou la réussite.

Face aux difficultés de compréhension, de lecture et d'écriture, l'enfant peut baisser les bras et abandonner. Cela le conduit à une faible performance. Si cet état ne se corrige pas au plus vite, il développe de la paresse et tout effort est inhibé en lui ; ce qui entraîne des échecs répétés.

Dans ce cas où l'enfant connaît des échecs répétés, il naît en lui un sentiment de frustration l'éloignant de ses amis d'alors avec lesquels il a débuté son cursus scolaire. Un complexe d'infériorité le réduit à l'isolement et il peut

devenir insociable. Il développe une haine sans fondement contre des individus inexistantes. Il se recroqueville surtout si son entourage ou ses parents le soumettent à des injures révélant son abrutissement en comparaison à ses pairs. Un esprit de vengeance peut naître et le rendre aigri et violent vis-à-vis de autres le conduisant à la délinquance. Il devient un cas social.

La remédiation de cette situation passe par un suivi et un encadrement psychologique de l'enfant dès le début de sa crise en vue de lui redonner confiance en lui-même.

Dans le second cas où l'enfant parvient à aborder facilement les difficultés et à les surmonter, il connaît ainsi la réussite. Il se voit plus compétent donc meilleur à ses semblables. Il développe alors un sentiment de supériorité et regarde les autres comme des incapables. Il devient celui qui conduit et qui aide. L'orgueil le caractérise désormais au point qu'il devient même arrogant face aux adultes. Le monde se résume à lui-seul. Il cherche à se faire voir, à se faire acclamer, à être le chef et à brimer les autres. Il incite, ce faisant, son entourage à s'éloigner de lui, à l'éviter au risque de subir son affront car il manque d'humilité. Jeune cadre doué, il se voit rapidement écarté de la complicité existante au sein du personnel de l'entreprise. A des postes de responsabilité, ses ordres pourraient être bafoués parce qu'il n'est pas un bon chef. L'instruction et les compétences ne caractérisent pas, à elles seules, un bon chef. Certains attributs sociaux sont indispensables à la gestion de groupe.

Ici également, l'accompagnement des parents s'avère d'une grande nécessité pour faire de leurs enfants doués des citoyens.

12. Perspectives

Les acteurs de l'école doivent opérer une sélection à l'inscription en tenant compte de l'âge et de la capacité de l'apprenant à réaliser les activités qui

lui sont proposées. La création des écoles maternelles en nombre suffisant et une large sensibilisation contribuent à freiner l'expansion du phénomène.

Le renouvellement du personnel enseignant par un personnel bien formé est une réponse à ce phénomène. La prise de conscience du personnel enseignant est nécessaire pour le respect des normes professionnelles et des textes officiels. Le suivi régulier des parents et le maintien des relations école-famille sont fortement recommandés.

Conclusion

Cette recherche s'est focalisée sur l'analyse de l'influence de la scolarisation précoce sur les apprenants des écoles primaires dans la Circonscription Scolaire d'Abomey-Calavi 2. Suite au dépouillement et au traitement par le logiciel Excel, il ressort de l'analyse des données que les apprenants en situation de scolarisation précoce éprouvent des difficultés d'apprentissage en mathématique, en lecture et en expression écrite, mais pas au point de les mettre en situation d'échec scolaire. Cependant, ils ne sont pas épargnés des redoublements.

Il est noté également que la situation économique relativement favorable des parents encourage la scolarisation précoce. Les écoles privées ont fait du phénomène un système de marketing où la publicité est faite autour des enfants qui ont un parcours scolaire remarquable. La scolarisation précoce est plus prononcée chez les élèves filles qui bénéficient d'une discrimination positive du fait de la recherche de l'équité dans l'accès au service de l'offre de l'éducation. Ces pratiques ne font que confirmer les grandes théories qui sont mises en avant dans le domaine de la scolarisation des enfants.

Les élèves qui vivent dans des conditions favorables aux apprentissages, font un parcours scolaire sans redoublement. Cela suscite l'admiration et incite de plus en plus d'autres parents à opter pour des apprentissages précoces même s'ils ne disposent pas des mêmes moyens et des mêmes atouts pour y faire face. C'est ce qui justifie les cas de redoublement. Le taux des attardés est plus élevé dans les écoles publiques à cause de la situation économique défavorable des parents d'élèves. Quel que soit le cas, la responsabilité des parents est grande dans le suivi des enfants sur le plan psychosocial.

En perspective, il est nécessaire de tenir compte de l'évolution de la recherche dans le domaine de l'éducation pour respecter l'âge d'entrée au CI. Il faut construire des écoles maternelles en nombre suffisant et les rendre gratuites pour permettre aux parents qui veulent inscrire leurs progénitures à l'école de le faire sans enfreindre aux normes de l'institution éducative. L'Etat continuera à subventionner le fonctionnement des écoles maternelles et primaires. Il pourra appuyer les efforts des écoles privées. Il veillera au respect des textes officiels par rapport à l'accès au service éducatif. A partir de ce travail de recherche, il est utile de retenir que la scolarisation précoce fait victime la grande masse des écoliers même si les doués et les surdoués s'en sortent facilement.

Références bibliographiques

- 1- BOISE, B., 2006, « La scolarisation précoce. », *Le Journal des psychologues* 4/2006 (n° 237), p. 24-26
- 2- BOURDIEU, P., 1966, L'école conservatrice. Les inégalités devant l'école et devant la culture. In: *Revue française de sociologie*, 1966, 7-3. Les changements en France. pp. 325-347. DOI : 10.2307/3319132 www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1966_num_7_3_2934
- 3- CEBE, S., GOIGOUX, R., 1999, L'influence des pratiques d'enseignement sur les apprentissages des élèves en difficulté. Cahiers Alfred Binet, 1999, 661 (4), pp.49-68. <halshs-00532613>
- 4- DELORME, C., 2002, « Les parents et l'école en Afrique de l'Ouest », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 31 | décembre 2002, mis en ligne le 25 novembre 2011, consulté le 02 octobre 2015. URL : <http://ries.revues.org/1949>
- 5- DIERENDONCK, C., PONCELET, D., 2010, « Influence de l'environnement familial et du parcours scolaire sur les performances en lecture des élèves de 15 ans au Luxembourg. », *La revue internationale de l'éducation familiale* 2/2010 (n°28), p. 41-72
- 6- DUBET, F., 1998, in *Magazine littéraire* n°369, octobre 1998, (p.45-47). Sociologue, professeur à l'Université de Bordeaux II, François Dubet est auteur de travaux sur l'éducation : *Les lycéens* (éd. Seuil, 1991) ; avec D. Martucelli, *À l'école* (éd. Seuil, 1996).
- 7- GHIGLIONE, R., et MATALON, B., 1976, *Enquêtes sociologiques, théorie et pratique*, Paris.
- 8- GIRARD, A., 1954, « Le niveau intellectuel des enfants d'âge scolaire, tome II : la détermination des aptitudes, l'influence des facteurs constitutionnels, familiaux et sociaux ». In: *Population*, 9^e année, n°2, 1954. pp. 275-278. DOI : 10.2307/1525035 www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1954_num_9_2_3216
- 9- KARIMOU, S., *De l'enseignement à l'apprentissage*, 2^{ème} édition, Porto-Novo, 204P, DOI : 10.3917/spi.030.0123.

- 10- LAHIRE, B., 2012, Culture écrite et inégalités scolaires : sociologie de l' « échec scolaire » à l'école primaire, Presses universitaires de Lyon, 305p
- 11- LEVY-LEBOYER, C., 1969, La psychologie des organisations. Recherches en cours aux États-Unis. In: *L'année psychologique*. vol. 69, n°1. pp. 289-300. DOI : 10.3406/psy.1969.27661 www.persee.fr/doc/psy_0003-5033_1969_num_69_1_27661
- 12- MORLAIX, S., SUCHAUT, B., 2012, « Les déterminants sociaux, scolaires et cognitifs de la réussite en première année universitaire », *Revue française de pédagogie* [En ligne], 180 | juillet-août-septembre 2012, mis en ligne le 15 juillet 2016, consulté le 01 octobre 2015. URL : <http://rfp.revues.org/3809>
- 13- PENEFF, J., 1992, L'hôpital en urgence, éditions Métailié, Paris, 257p.
- 14- POURTOIS, J-P., DESMET H. 1991, Quelques déterminants familiaux de la trajectoire scolaire et sociale. In: *Revue française de pédagogie*, volume 96, 1991. pp. 5-15. DOI : 10.3406/rfp.1991.1343 www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_1991_num_96_1_1343
- 15- VIEWEGER, G., 1968, *Zur altersgemässen Einschulung*. [A quel âge faut-il porter la scolarité obligatoire ?]. In: *Revue française de pédagogie*, volume 4, 1968. pp. 72-74. www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_1968_num_4_1_1903_t1_0072_0000_2
- 16- « Modes de garde et développement de l'enfant... », *Spirale* 2/2004 (n° 30), p. 123-124 URL : www.cairn.info/revue-spirale-2004-2-page-123.htm
- 17- URL : www.cairn.info/revue-la-revue-internationale-de-l-education-familiale;2010-2-page-41.htm. DOI : 10.3917/rief.028.0041.
- 18- URL : www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2006-4-page-24.htm DOI : 10.3917/jdp.237.002

Annexe

Tableau III: Pourcentages des apprenants par âge, par sexe et par classe dans le privé 1

PRIVE_1	CI			CP			CE1			CE2			CM1			CM2			TOTAL		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
< 4 ans et demi	23,8	30,3	27,8																3,8	6,4	5,2
4 ans et 1/2 à 5 ans	19,0	27,3	24,1	15,8	41,4	31,3													5,3	13,5	9,7
5 ans	52,4	39,4	44,4	26,3	27,6	27,1	33,3	16,2	24,7										21,1	17,3	19,0
6 ans	0,0	0,0	0,0	52,6	17,2	31,3	5,6	16,2	11,0										9,0	7,1	8,0
7 ans	0,0	3,0	1,9	5,3	10,3	8,3	16,7	54,1	35,6	36,4	44,4	40,0							11,3	20,5	16,3
8 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	44,4	8,1	26,0	13,6	33,3	22,5	44,4	42,3	43,2				20,3	12,8	16,3
9 ans	4,8	0,0	1,9	0,0	3,4	2,1	0,0	0,0	0,0	31,8	11,1	22,5	27,8	34,6	31,8	11,8	7,7	10,0	11,3	8,3	9,7
10 ans								0,0	0,0	4,5	5,6	5,0	22,2	19,2	20,5	41,2	23,1	33,3	9,0	5,8	7,3
11 ans								2,7	1,4	0,0	5,6	2,5	5,6	0,0	2,3	47,1	53,8	50,0	6,8	5,8	6,2
12 ans								2,7	1,4	9,1	0,0	5,0	0,0	3,8	2,3	0,0	7,7	3,3	1,5	1,9	1,7
13 ans										4,5	0,0	2,5				0,0	7,7	3,3	0,8	0,6	0,7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Données de terrain, 2015

Tableau IV: Proportions des apprenants par sexe et par classe selon les catégories d'âge de l'école primaire privée n°1

PRIVE_1	CI			CP			CE1			CE2			CM1			CM2			TOTAL		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Précoce	23,8	30,3	27,8	15,8	41,4	31,3	33,3	16,2	24,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	15,0	17,9	16,6
Normal	71,4	66,7	68,5	84,2	55,2	66,7	66,7	78,4	72,6	81,8	88,9	85,0	94,4	96,2	95,5	100	84,6	93,3	80,5	76,3	78,2
attardé	4,8	3,0	3,7	0,0	3,4	2,1	0,0	5,4	2,7	18,2	11,1	15,0	5,6	3,8	4,5	0,0	15,4	6,7	4,5	5,8	5,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Données de terrain, 2015

Tableau V: Pourcentages des apprenants par âge, par sexe et par classe dans le privé 2

PRIVE_2	CI			CP			CE1			CE2			CM1			CM2			TOTAL			
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	
< 4 ans et demi	41,4	29,4	34,9																7,5	6,5	7,0	
4 ans et 1/2 à 5 ans	20,7	26,5	23,8	13,0	44,4	30,0													5,6	13,5	9,5	
5 ans	34,5	41,2	38,1	39,1	22,2	30,0	24,3	17,6	21,1										17,4	16,8	17,1	
6 ans	0,0	0,0	0,0	39,1	18,5	28,0	-2,7	26,5	11,3	11,1	14,3	12,5							6,8	11,0	8,9	
7 ans	0,0	2,9	1,6	8,7	11,1	10,0	32,4	41,2	36,6	40,7	33,3	37,5	0,0	3,8	2,0				15,5	16,8	16,1	
8 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	45,9	8,8	28,2	7,4	28,6	16,7	26,1	53,8	40,8	18,2	7,7	14,3	18,0	15,5	16,8	
9 ans	3,4	0,0	1,6	0,0	3,7	2,0	0,0	0,0	0,0	22,2	14,3	18,8	39,1	26,9	32,7	13,6	7,7	11,4	11,8	7,7	9,8	
10 ans							0,0	0,0	0,0	7,4	4,8	6,3	30,4	11,5	20,4	27,3	23,1	25,7	9,3	4,5	7,0	
11 ans							0,0	2,9	1,4	0,0	4,8	2,1	4,3	0,0	2,0	40,9	46,2	42,9	6,2	5,2	5,7	
12 ans							0,0	2,9	1,4	7,4	0,0	4,2	0,0	3,8	2,0	0,0	7,7	2,9	1,2	1,9	1,6	
13 ans										0,0	0,0	2,1				0,0	7,7	2,9	0,6	0,6	0,6	
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Données de terrain, 2015

Tableau VI: Proportions des apprenants par sexe et par classe selon les catégories d'âge de l'école primaire privée n°2

PRIVE_2	CI			CP			CE1			CE2			CM1			CM2			TOTAL		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Précoce	41,4	29,4	34,9	13,0	44,4	30,0	24,3	17,6	21,1	11,1	14,3	12,5	0,0	3,8	2,0	18,2	7,7	14,3	19,3	21,3	20,3
Normal	55,2	67,6	61,9	87,0	51,9	68,0	75,7	76,5	76,1	70,4	76,2	72,9	95,7	92,3	93,9	81,8	76,9	80,0	76,4	72,9	74,7
attardé	3,4	2,9	3,2	0,0	3,7	2,0	0,0	5,9	2,8	18,5	9,5	14,6	4,3	3,8	4,1	0,0	15,4	5,7	4,3	5,8	5,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Données de terrain, 2015

Tableau VII: Pourcentages des apprenants par âge, par sexe et par classe dans le privé 3

PRIVE_3	CI			CP			CE3			CE4			CM3			CM4			TOTAL		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
< 4 ans et ½	30,6	16,7	23,6																6,7	4,4	5,7
5 ans et ½ à 5 ans	5,6	13,9	9,7	12,5	22,9	17,3													4,2	9,6	6,7
5 ans	50,0	52,8	51,4	22,5	11,4	17,3	12,2	0,0	9,3										19,4	17,0	18,3
6 ans	13,9	16,7	15,3	25,0	31,4	28,0	9,8	7,7	9,3	8,7	8,3	8,5							12,7	14,8	13,7
7 ans	0,0	0,0	0,0	17,5	17,1	17,3	48,8	46,2	48,1	8,7	20,8	14,9	13,3	11,8	12,5				18,8	14,1	16,7
8 ans	0,0	0,0	0,0	20,0	14,3	17,3	12,2	7,7	11,1	43,5	37,5	40,4	13,3	5,9	9,4				15,2	11,9	13,7
9 ans				2,5	0,0	1,3	9,8	15,4	11,1	21,7	12,5	17,0	20,0	29,4	25,0	0,0	10,0	5,0	7,9	8,1	8,0
10 ans				0,0	0,0	0,0	0,0	15,4	3,7	4,3	4,2	4,3	20,0	17,6	18,8	10,0	30,0	20,0	3,0	6,7	4,7
11 ans				0,0	0,0	0,0	0,0	7,7	1,9	8,7	4,2	6,4	13,3	11,8	12,5	50,0	20,0	35,0	5,5	4,4	5,0
12 ans				0,0	2,9	1,3	2,4	0,0	1,9	0,0	8,3	4,3	20,0	11,8	15,6	20,0	30,0	25,0	3,6	5,9	4,7
13 ans							0,0	0,0	0,0	4,3	4,2	4,3	0,0	11,8	6,3	0,0	10,0	5,0	0,6	3,0	1,7
14 ans							4,9	0,0	3,7							20,0	0,0	10,0	2,4	0,0	1,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Données de terrain, 2015

Tableau VIII: Proportions des apprenants par sexe et par classe selon les catégories d'âge de l'école primaire privée n°3

PRIVE_3	CI			CP			CE1			CE2			CM1			CM2			TOTAL		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Précoce	30,6	16,7	23,6	12,5	22,9	17,3	12,2	0,0	9,3	8,7	8,3	8,5	13,3	11,8	12,5	0,0	0,0	0,0	15,2	13,3	14,3
Normal	69,4	83,3	76,4	65,0	60,0	62,7	70,7	61,5	68,5	73,9	70,8	72,3	53,3	52,9	53,1	60,0	60,0	60,0	67,3	67,4	67,3
attardé	0,0	0,0	0,0	22,5	17,1	20,0	17,1	38,5	22,2	17,4	20,8	19,1	33,3	35,3	34,4	40,0	40,0	40,0	17,6	19,3	18,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Données de terrain, 2015

Tableau IX: Pourcentages des apprenants par âge, par sexe et par classe dans le privé 4

PRIVE_4	CI			CP			CE3			CE4			CM3			CM4			TOTAL		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
< 4 ans et ½	26,1	31,6	29,5																5,2	7,9	6,7
5 ans et ½ à 5 ans	30,4	13,2	19,7	26,1	22,9	24,1													11,2	8,6	9,7
5 ans	21,7	39,5	32,8	8,7	17,1	13,8	11,5	14,3	13,0										8,6	16,4	13,1
6 ans	21,7	15,8	18,0	13,0	25,7	20,7	7,7	10,7	9,3	16,7	8,7	12,2							11,2	13,2	12,3
7 ans	0,0	0,0	0,0	17,4	17,1	17,2	42,3	46,4	44,4	5,6	21,7	14,6	13,3	11,8	12,5				15,5	17,1	16,4
8 ans	0,0	0,0	0,0	30,4	14,3	20,7	11,5	10,7	11,1	33,3	39,1	36,6	13,3	5,9	9,4	9,1	9,1	9,1	16,4	12,5	14,2
9 ans	0,0	0,0	0,0	4,3	0,0	1,7	15,4	7,1	11,1	27,8	13,0	19,5	20,0	29,4	25,0	0,0	9,1	4,5	11,2	7,2	9,0
10 ans				0,0	0,0	0,0	0,0	7,1	3,7	5,6	4,3	4,9	20,0	17,6	18,8	9,1	27,3	18,2	4,3	5,9	5,2
11 ans				0,0	0,0	0,0	0,0	3,6	1,9	11,1	4,3	7,3	13,3	11,8	12,5	45,5	18,2	31,8	7,8	3,9	5,6
12 ans				0,0	2,9	1,7	3,8	0,0	1,9	0,0	8,7	4,9	20,0	11,8	15,6	18,2	27,3	22,7	5,2	5,3	5,2
13 ans							0,0	0,0	0,0				0,0	11,8	6,3	0,0	9,1	4,5	0,0	2,0	1,1
14 ans							7,7	0,0	3,7				0,0	0,0	0,0	18,2	0,0	9,1	3,4	0,0	1,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Données de terrain, 2015

Tableau X: Proportions des apprenants par sexe et par classe selon les catégories d'âge de l'école primaire privée n°4

PRIVE_4	CI			CP			CE1			CE2			CM1			CM2			TOTAL		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Précoce	26,1	31,6	29,5	26,1	22,9	24,1	11,5	14,3	13,0	16,7	8,7	12,2	13,3	11,8	12,5	9,1	9,1	9,1	18,1	19,1	18,7
Normal	73,9	68,4	70,5	39,1	60,0	51,7	61,5	67,9	64,8	66,7	73,9	70,7	53,3	52,9	53,1	54,5	54,5	54,5	58,6	64,5	61,9
attardé	0,0	0,0	0,0	34,8	17,1	24,1	26,9	17,9	22,2	16,7	17,4	17,1	33,3	35,3	34,4	36,4	36,4	36,4	23,3	16,4	19,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Données de terrain, 2015

Tableau XI: Proportions des apprenants par sexe et par classe selon les catégories d'âge de l'école primaire privée n°4

PRIVE_5	CI			CP			CE1			CE2			CM1			CM2			TOTAL		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
< 4 ans et ½	33,3	34,8	34,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,0	7,4	6,2
4 ans et ½ à 5 ans	5,6	39,1	24,4	19,0	35,3	26,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,2	13,9	8,8
5 ans	50,0	26,1	36,6	66,7	64,7	65,8	22,7	37,5	28,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	23,5	21,3	22,5
6 ans	11,1	0,0	4,9	14,3	0,0	7,9	4,5	31,3	15,8	6,7	14,3	10,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,9	6,5	6,2
7 ans							36,4	18,8	28,9	13,3	7,1	10,3	15,4	25,0	20,0	0,0	0,0	0,0	11,8	9,3	10,6
8 ans							36,4	12,5	26,3	66,7	42,9	55,2	19,2	20,8	20,0	23,5	21,4	22,6	22,7	14,8	18,9
9 ans										6,7	28,6	17,2	50,0	33,3	42,0	11,8	14,3	12,9	13,4	13,0	13,2
10 ans										0,0	7,1	3,4	15,4	20,8	18,0	47,1	50,0	48,4	10,1	12,0	11,0
11 ans																17,6	14,3	16,1	2,5	1,9	2,2
12 ans																					
13 ans																					
14 ans										6,7	0,0	3,4							0,8	0,0	0,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Données de terrain, 2015

Tableau XII: Proportions des apprenants par sexe et par classe selon les catégories d'âge de l'école primaire privée n°5

PRIVE_5	CI			CP			CE1			CE2			CM1			CM2			TOTAL		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Précoce	33,3	34,8	34,1	19,0	35,3	26,3	22,7	37,5	28,9	6,7	14,3	10,3	15,4	25,0	20,0	23,5	21,4	22,6	20,2	28,7	24,2
Normal	66,7	65,2	65,9	81,0	64,7	73,7	77,3	62,5	71,1	86,7	78,6	82,8	84,6	75,0	80,0	76,5	78,6	77,4	79,0	70,4	74,9
attardé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,7	7,1	6,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	0,9	0,9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Données de terrain, 2015

Tableau XIII: Proportions des apprenants par sexe et par classe selon les catégories d'âge de l'école primaire privée n°6

PRIVE_6	CI			CP			CE1			CE2			CM1			CM2			TOTAL		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
< 4 ans et ½	24,0	50,0	36,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,8	9,8	8,0
4 ans et ½ à 5 ans	20,0	29,2	24,5	31,6	34,8	33,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10,6	12,3	11,5
5 ans	40,0	20,8	30,6	42,1	60,9	52,4	33,3	38,9	36,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	23,1	21,3	22,1
6 ans	8,0	0,0	4,1	26,3	4,3	14,3	5,6	27,8	16,7	18,8	31,6	25,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10,6	9,8	10,2
7 ans	8,0	0,0	4,1	0,0	0,0	0,0	27,8	22,2	25,0	18,8	10,5	14,3	18,2	25,0	22,9	0,0	0,0	0,0	11,5	9,8	10,6
8 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	33,3	11,1	22,2	50,0	31,6	40,0	45,5	20,8	28,6	13,3	21,4	17,2	20,2	13,1	16,4
9 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,3	21,1	14,3	18,2	33,3	28,6	13,3	14,3	13,8	4,8	11,5	8,4
10 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,3	2,9	18,2	20,8	20,0	53,3	50,0	51,7	9,6	10,7	10,2
11 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	20,0	14,3	17,2	2,9	1,6	2,2
12 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
13 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
14 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,3	0,0	2,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	0,4
15 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
17 ans et +	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Données de terrain, 2015

Tableau XIV: Proportions des apprenants par sexe et par classe selon les catégories d'âge de l'école primaire privée n°6

PRIVE_6	CI			CP			CE1			CE2			CM1			CM2			TOTAL		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Précoce	24,0	50,0	36,7	31,6	34,8	33,3	33,3	38,9	36,1	18,8	31,6	25,7	18,2	25,0	22,9	13,3	21,4	17,2	24,0	34,4	29,6
Normal	68,0	50,0	59,2	68,4	65,2	66,7	66,7	61,1	63,9	75,0	63,2	68,6	81,8	75,0	77,1	86,7	78,6	82,8	73,1	64,8	68,6
attardé	8,0	0,0	4,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,3	5,3	5,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,9	0,8	1,8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Données de terrain, 2015

Tableau XV: Proportions des apprenants par sexe et par classe selon les catégories d'âge de l'école primaire privée n°6

PUBLIC	CI			CP			CE1			CE2			CM1			CM2			TOTAL			
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	
< 4 ans et ½	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4 ans et ½ à 5 ans	26,7	9,1	14,6	3,3	6,5	4,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,5	3,0	3,2	
5 ans	33,3	33,3	12,5	6,7	6,5	6,6	2,3	2,9	2,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-1,4	8,3	3,8	
6 ans	86,7	39,4	54,2	26,7	41,9	34,4	0,0	11,8	5,1	11,5	0,0	6,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	16,8	17,8	17,3	
7 ans	20,0	18,2	18,8	13,3	9,7	11,5	11,4	44,1	25,6	7,7	4,8	6,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	9,8	14,8	12,5	
8 ans	0,0	0,0	0,0	3,3	12,9	8,2	38,6	8,8	25,6	15,4	9,5	12,8	0,0	6,3	4,0	0,0	0,0	0,0	15,4	6,5	10,6	
9 ans	0,0	0,0	0,0	46,7	19,4	32,8	9,1	8,8	9,0	23,1	23,8	23,4	11,1	21,9	18,0	20,0	5,6	10,7	19,6	13,0	16,0	
10 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	3,2	1,6	15,9	14,7	15,4	19,2	19,0	19,1	22,2	21,9	22,0	20,0	11,1	14,3	12,6	11,2	11,9	
11 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,8	5,9	6,4	7,7	9,5	8,5	16,7	21,9	20,0	30,0	44,4	39,3	7,7	11,2	9,6	
12 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	9,1	0,0	5,1	3,8	23,8	12,8	27,8	6,3	14,0	10,0	22,2	17,9	7,7	6,5	7,1	
13 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,5	0,0	2,6	11,5	9,5	10,6	11,1	9,4	10,0	10,0	11,1	10,7	5,6	4,1	4,8	
14 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,3	2,9	2,6	0,0	0,0	0,0	11,1	9,4	10,0	10,0	5,6	7,1	2,8	3,0	2,9	
15 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
17 ans et +	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,1	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,3	
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Données de terrain, 2015

Tableau XVI: Proportions des apprenants par sexe et par classe selon les catégories d'âge de l'école primaire publique

PUBLIC	CI			CP			CE1			CE2			CM1			CM2			TOTAL		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Précoce	0,0	0,0	0,0	3,3	6,5	4,9	2,3	2,9	2,6	11,5	0,0	6,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,5	1,8	2,6
Normal	80,0	81,8	81,3	46,7	58,1	52,5	50,0	64,7	56,4	46,2	38,1	42,6	33,3	50,0	44,0	70,0	61,1	64,3	51,0	60,4	56,1
attardé	20,0	18,2	18,8	50,0	35,5	42,6	47,7	32,4	41,0	42,3	61,9	51,1	66,7	50,0	56,0	30,0	38,9	35,7	45,5	37,9	41,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Données de terrain, 2015

Tableau XVII : Présentation du point de vue des enseignants sur la scolarisation précoce

ENSEIGNANTS		Fréquences		
		Privée	Publique	Ensemble
Age officiel d'inscription à l'école primaire selon vous	4 ans et ½ au moins	60	80	66,7
	5 ans au moins	40	20	33,3
Combien d'apprenants d'âge précoce avez-vous dans votre classe ?	< 10	20	20	20,0
	> 10	80	80	80,0
Y-a-t-il de redoublants parmi eux?		90	80	86,7
Combien parmi eux parviennent-ils à recopier leurs leçons ?	< moitié de leur nombre	40	60	46,7
	> moitié de leur nombre	60	40	53,3
Combien parmi eux parviennent-ils à apprendre leurs leçons ?	< moitié de leur nombre	40	60	46,7
	> moitié de leur nombre	60	40	53,3
Avez-vous recommandé aux parents le recrutement d'un répétiteur à ces enfants ?		70	80	73,3
disciplines difficiles à apprendre	Lecture	100	80	93,3
	Expression écrite	90	0	60,0
	Mathématique	90	80	86,7
	ES/EST	30	40	33,3
De quoi vous plaignez-vous au niveau de ces enfants en classe ?	Enfant distrait / Ne suit pas	80	100	86,7
	Ecrit très mal	20	0	13,3
	Lit très mal	20	40	26,7
	Panique	0	0	0,0
	Dort en classe	10	0	6,7
	N'apprend pas/Ne comprend pas les cours	40	60	46,7
	Lents	0	40	13,3
Inconscients	10	0	6,7	

Source : Données de terrain, 2015

Tableau XVIII : Présentation du vécu des apprenants de l'école publique en situation de scolarisation précoce

Apprenants de l'école Publique		Fréquence %
ont redoublé au moins une classe		50
Ont des faiblesses en	Lecture	45
	Expression écrite	30
	Mathématique	60
Ont peur de travailler en classe		5
Parviennent à recopier les leçons		95
Apprennent leurs leçons		80
Ont un répétiteur de maison		30
Ont de difficultés à apprendre en	Lecture	40
	Expression écrite	30
	Mathématique	65
	ES/EST	35

Source : Données de terrain, 2015

Tableau XIX : Présentation du vécu des apprenants des écoles privées en situation de scolarisation précoce

Apprenants des écoles privées identifiées		Fréquence %
Ont redoublé au moins une fois		20,0
Ont des faiblesses en	Lecture	53,3
	Expression écrite	43,3
	Mathématique	56,7
Ont peur de travailler en classe		36,7
Parviennent à recopier les leçons		60,0
apprennent leurs leçons		43,3
Ont un répétiteur de maison		40,0
Ont de difficultés à apprendre en	Lecture	50,0
	Expression écrite	40,0
	Mathématique	53,3
	ES/EST	23,3

Source : Données de terrain, 2015

Questionnaire adressé aux apprenants du primaire à Godomey

Nom :

Prénom(s) :

Age :

Sexe :

Cours:

Profession des parents :

1- Quel âge as-tu ?

4 ans et ½ 5ans 6ans autre (écrire dans la case)

2- Qui a pris l'initiative de t'inscrire à l'école ?

Moi-même Parents

3- As-tu repris une classe dans ton parcours ? Oui Non

4- Dans quelle (s) discipline(s) n'as-tu pas souvent de moyenne ?

Lecture Exprssion écrite Mathématique

5- As-tu peur de travailler en classe ?

Oui Non

6- Parviens-tu à recopier les leçons ?

Oui Non

7- Arrives-tu à apprendre tes leçons ?

Oui Non

8- As-tu un répétiteur de maison ?

Oui Non

9- Dans quelle (s) discipline(s) as-tu des difficultés pour apprendre ?

Lecture Exprssion écrite Mathématique EST/ES

10- Arrives-tu à bien suivre et à répondre aux questions du maître ?

Oui Non

Questionnaire adressé aux enseignants du primaire à Godomey

Nom :

Prénom(s) :

Age :

Sexe :

Cours tenu :

Ancienneté :

1-Avez-vous reçu des apprenants dont les âges sont inférieurs à ce qui est officiellement prescrit ?

Oui Non

2- A quel âge, selon vous, doit-on scolariser les enfants ?

4 ans 4 ans et ½ 5ans 6ans

3- Si l'âge officiel d'entrée au CI est 4 ans et ½, combien sont les enfants en situation de scolarisation dans votre classe ?

4- Combien sont-ils à reprendre une classe pour insuffisance de travail ?

Oui Non

5- a) Combien sont-ils à apprendre en classe ?

b) Combien sont-ils à recopier les leçons ?

6- Dans quelle (s) discipline (s) ont-ils souvent des difficultés d'apprentissage?

Lecture Exprssion écrite Mathématique ES/EST

7- Avez-vous proposé aux parents le recrutement d'un répétiteur de maison ?

Oui Non

8-Enumérez quelques difficultés d'apprentissage chez les élèves inscrits précocement à l'école

.....
.....

Guide d'entretien adressé aux personnes ressources

Nom :

Prénoms

Sexe :

Age :

Profession :

Vers une meilleure connaissance du phénomène

Changements historiques intervenus

Changements observés au niveau des pratiques

Facteurs explicatifs des changements

Table des matières

Dédicace	4
Remerciements	5
Listes des sigles et acronymes	6
Liste des figures, tableaux et graphiques	7
Sommaire	9
RESUME / SUMMARY	10
INTRODUCTION	11
Première Partie : Fondements théoriques	13
Chapitre I : Problématique.....	13
1. Enoncé du problème et question de recherche.....	13
Question de recherche	14
2. Hypothèses et objectifs	15
a) Hypothèses.....	15
Hypothèses spécifiques.....	15
b) Objectifs.....	15
Objectifs spécifiques.....	15
3. Clarification conceptuelle	16
4. Délimitation thématique.....	18
Chapitre II : Revue de littérature	19
Deuxième partie : Milieu d'étude et démarche méthodologique	26
Chapitre III : Milieu d'étude.....	26
1. Cadre physique	26
2. Circonscription Scolaire d'Abomey-Calavi 2	27
Chapitre IV : Démarche méthodologique.....	28
1. Nature de la recherche	28
2. Population cible et échantillonnage	28
3. Techniques et instruments de collecte des données	31
4. Traitement et analyse des données.....	32
5. Difficultés rencontrées.....	32
Troisième partie : Présentation des résultats sur la scolarisation précoce..	33
Chapitre V : Scolarisation précoce dans les écoles privées et publique sélectionnées	33
1. Cas de l'école privée 1	33
2. Cas de l'école privée 2	35
3. Cas de l'école privée 3	36

4. Cas de l'école privée_4	37
5. Cas de l'école privée_5	38
6. Cas de l'école privée_6	39
7. Cas de l'école publique	40
8. Evolution des effectifs entre les classes dans la circonscription scolaire d'Abomey-Calavi	242
Chapitre VI : Perception des acteurs de l'école sur le phénomène de scolarisation précoce.....	44
1. Perception des parents d'élèves sur le phénomène de scolarisation précoce	44
2. Perception des enseignants des écoles publiques et privées sur la scolarisation précoce	45
3. Vécu de la scolarisation précoce par les apprenants des écoles publiques	45
4. Vécu de la scolarisation précoce par les apprenants des écoles privées	46
Chapitre VII : Analyse et discussion des résultats.....	46
1. Facteur explicatif.....	46
2. Approche historique du phénomène.....	47
3. Vers une meilleure connaissance du phénomène.....	48
4. Implications de l'application de l'âge officiel d'inscription	48
5. Parcours scolaire des apprenants en situation de scolarisation précoce dans les écoles primaires de la Circonscription Scolaire d'Abomey-Calavi 2	49
6. Difficultés d'apprentissage en classe chez des apprenants en situation de scolarisation précoce dans les écoles primaires de la Circonscription Scolaire d'Abomey-Calavi 2	50
7. Au regard des théories piagétienne, wallonienne et freudienne	50
8. Une scolarisation orientée vers la prise en compte des aspirations des acteurs du système éducatif	52
9. Influence du sexe dans la situation de scolarisation précoce.....	52
10. Analyse comparative de la scolarisation précoce dans les écoles primaires privées et publiques	53
11. Responsabilité des parents.....	53
12. Perspectives	55
Conclusion	56
Références bibliographiques	58
Annexe	60
Questionnaire adressé aux apprenants du primaire à Godomey	70
Questionnaire adressé aux enseignants du primaire à Godomey.....	71
Guide d'entretien adressé aux personnes ressources	72
Table des matières	73